

Rapport d'activités 2023

Communauté de communes
du Pays Beaume-Drobie



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOILLES
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON



SOMMAIRE

1 / Métiers d'art	Page 4
2 / Biodiversité	Page 8
3 / Economie	Page 13
4 / Urbanisme	Page 18
5 / Projet alimentaire interterritorial	Page 20
6 / Culture	Page 22
7 / Patrimoine	Page 29
8 / Tourisme	Page 32
9 / Eau Assainissement	Page 37
10 / Travaux	Page 40
11 / Randonnées	Page 43
12 / Mobilité	Page 44
13 / Enfance Jeunesse	Page 45
14 / Sport	Page 55
15 / Associations	Page 58
16 / France Services	Page 59
17 / Déchets ménagers	Page 60
18 / Transition écologique : TEPOS	Page 61
19 / Ressources Humaines	Page 64
20 / Administration générale	Page 65
21 / Informatique et réseaux	Page 68
22/ Finances : Comptes administratifs 2023	Page 71

Introduction

Le rapport d'activités 2023 reprend l'ensemble des missions et résultats de l'année écoulée par service de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Conformément à la loi Engagement et proximité de décembre 2019, un rapport d'activités est adressé annuellement et communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres.

Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales :

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

1 / METIERS D'ART

Le Polinno : un tiers-lieu dédié aux métiers d'art

Le Polinno est un espace public dédié aux métiers d'art et ouvert à tous. Situé à Chandolas, le Polinno s'est déployé à partir de la pépinière des métiers d'art Pépit'art, qui existe depuis 2006. Aujourd'hui, c'est un lieu doté d'ateliers d'art pour jeunes créateurs, d'une boutique collective d'objets d'art ouverte à l'année et d'un fablab (atelier de fabrication et réparation avec des machines-outils conventionnelles et assistés par ordinateur). Le Polinno est donc un lieu-ressource qui permet aux professionnels des métiers d'art de commercialiser, se former, fabriquer des outils sur mesure, réaliser du packaging, des prototypes et de se rencontrer ! Le Polinno est aussi un lieu de diffusion : doté d'une "Micro-folie", véritable musée numérique ouvert à tous, il sillonne les routes avec son pour proposer des ateliers de découverte des pratiques artistiques auprès de divers publics.

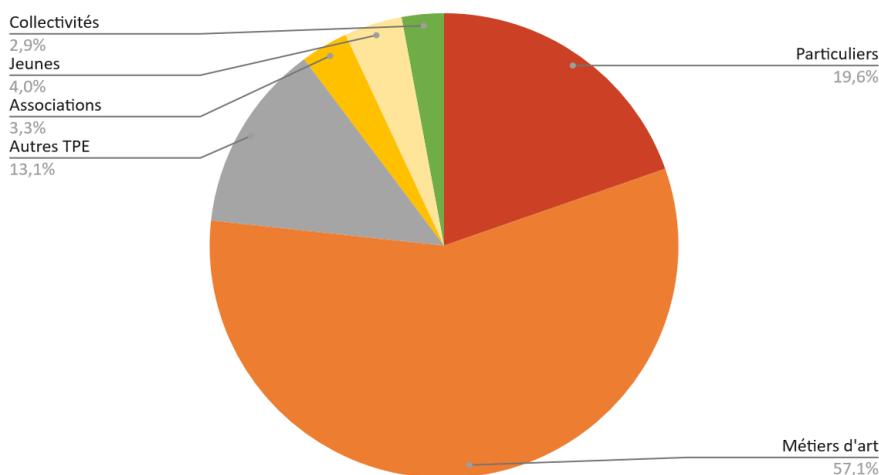
2023, une année de transition

Après une reconnaissance de l'Etat en 2022 via le label "Manufacture de proximité", le Polinno va vivre un grand changement en 2024 : il emménagera dans l'ancien collège de Joyeuse. Dans cette perspective, l'année 2023 a été une année de transition, visant à préparer une nouvelle offre de services, acquérir de nouvelles machines, réaliser un appel à candidatures pour les ateliers d'art etc. Les soutiens financiers de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'Etat (Manufacture de proximité et DETR), de l'Europe (Feader Leader Ardèche3) ont permis de mobiliser

De nouveaux usagers au Fablab

Malgré ce travail préparatoire, le nombre de professionnel(les) accompagné(es) au Fablab a augmenté (57 personnes pour 236 séances de travail). 57% des personnes accueillies sont des artistes et artisan(es) d'art, qui viennent réaliser des prototypes de nouvelles pièces, fabriquer des outils sur mesure, du mobilier d'exposition, des présentoirs, du packaging. Elles découvrent aussi l'utilisation de certaines machines numériques pour réduire la pénibilité de leur travail. Un nouveau public a commencé à fréquenter le fablab en fin d'année : il s'agit de jeunes en décrochage scolaire, qui découvrent l'apprentissage par le faire.

Répartition des séances de travail au Fablab par types d'usagers en 2023





© CDC du pays Beaume-Drobie

Des jeunes découvrent les outils numériques au service de la créativité et de l'apprentissage

Une boutique collective dynamique !

La boutique collective, ouverte à l'année, et gérée par l'association des résident(es) du Polinno "Pépit'art et ses pépites", a permis d'exposer 36 artistes et artisan(es) d'art, et de générer un chiffre d'affaires de 10 830 euros. Deux temps forts ont été organisés, mobilisant plus de 250 visiteurs à la boutique : les Journées européennes des métiers d'art, sur le thème "sublimer le quotidien" et la boutique de Noël.



Journées européennes des métiers d'art - © Polinno

La Micro-folie développe ses activités

Côté Micro-folie, 10 animations alliant découverte des œuvres du musée numérique et pratique artistique ont eu lieu dans divers lieux : école, centre de loisirs, communauté de communes, médiathèque etc.



Atelier croisé avec la plasticienne Adine Duval à l'école de Rosières : sonorisation d'album jeunesse / création plastique à partir du son - © Ecole de Rosières

Des actions de professionnalisation pour les métiers d'art

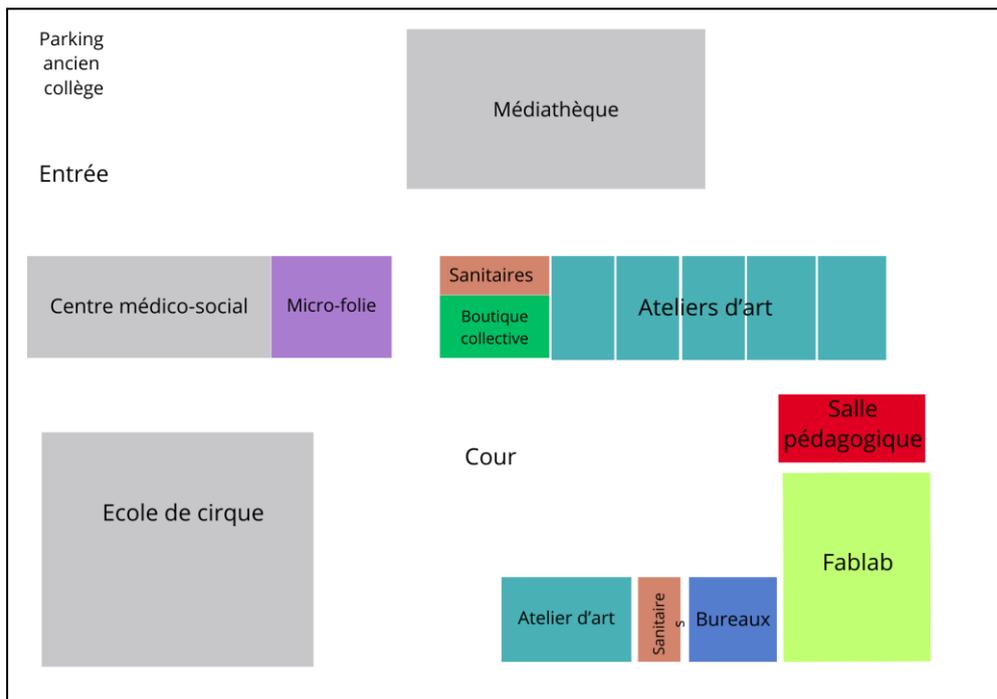
En 2023 le Polinno, en coopération avec l'Agence pour le développement des métiers d'art, a organisé une formation intitulée "concevoir une collection", qui a regroupé 4 professionnelles des métiers d'art (une céramiste, une vannière, une créatrice textile et une créatrice de bijoux en verre), ainsi qu'une rencontre entre métiers d'art et architectes, à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, à Beaulieu.



Formation "concevoir une collection - © CDC du pays Beaume-Drobie

En route pour Joyeuse !

Aux côtés de la médiathèque intercommunale et de l'école de cirque l'Art d'En Faire, en septembre 2024, le Polinno intégrera 600 m² rénovés au rez-de-chaussée de l'ancien collège, rebaptisé Le « Trait d'Union » par la Communauté de communes à la suite de son acquisition. Il proposera des espaces, des services et des activités à tous les publics : mutualisation d'outils et machines numériques et conventionnels, accompagnement des professionnels, artistes et artisans d'art, ateliers d'art pour démarrer son activité, ateliers de pratique artistique pour tous, découverte des grands chefs d'œuvres via le musée numérique, boutique d'objets des métiers d'art etc. Un véritable lieu d'échanges, de partage et d'apprentissage !



2 / BIODIVERSITE

2.1 Connaissances et gestion

Actualisation des connaissances odonatologiques sur les bassins versants des rivières Beaume et Drobie

Une étude sur les odonates des bassins de la Beaume et de la Drobie a été réalisée en 2023, 13 ans après la dernière étude sur ce groupe sur le secteur. Les connaissances ont ainsi été mises à jour et améliorées sur les peuplements d'odonates avec une attention spécifique sur les espèces d'intérêt communautaire comme la Cordulie splendide et la Cordulie à corps fin.

Une animation Libellules a été organisée au bord de la Drobie le 8 juillet, 18 personnes ont participé.



© CDC du pays Beaume-Drobie

Contribution à l'Atlas Bourdons en Auvergne Rhône Alpes

Les Bourdons forment un groupe d'espèces en fort déclin qui souffre des méthodes d'agriculture et du changement climatique. Ces espèces de relai écologique sont indispensables pour les habitats, notamment par leur rôle de pollinisateur. La Communauté de communes du Pays Beaume Drobie, avec trois autres structures animatrices, a contribué à l'élaboration de l'Atlas régional des Bourdons en partenariat avec l'association Arthropologia en recueillant des données en 2023.



© CDC du pays Beauce-Drobie

Projet de réintroduction des grands ongulés rupestres

Début 2023 le Département a lancé un projet sur la réintroduction des grands ongulés rupestres, Chamois et Bouquetin. Le projet est inscrit dans le SDENS 2023-2030 et porté par le Département en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs, le PNR des Monts d'Ardèche et les Communautés de communes du Pays des Vans et du Pays Beauce Drobie. L'année 2023 était consacrée à la première phase du projet ; une étude d'acceptabilité impliquant un premier comité de pilotage et sept réunions d'information et de concertation avec des acteurs locaux concernés.

2.2 Communication, sensibilisation

Sensibilisation estivale - Ecogardes



© CdC du pays Beaume-Drobie

L'objectif : faire cohabiter différents usagers sur des sites naturels prestigieux et chercher une convergence entre une importante fréquentation et la préservation de la biodiversité.

Grace à la volonté partagée de préserver les rivières Beaume et Drobie et d'informer et sensibiliser les publics à la conservation de la biodiversité, le partenariat entre la Communauté de Communes Beaume Drobie et l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) Beaume Drobie a été poursuivi lors de la saison 2023.

Trois écogardes ont circulé sur le territoire pour la saison 2023, une saisonnière de la communauté et deux stagiaires de l'AAPPMA. Leurs missions : présence quotidienne sur les sites de baignades, sensibilisation du grand public, suivi de la fréquentation et suivis des impacts, nettoyage de sites.

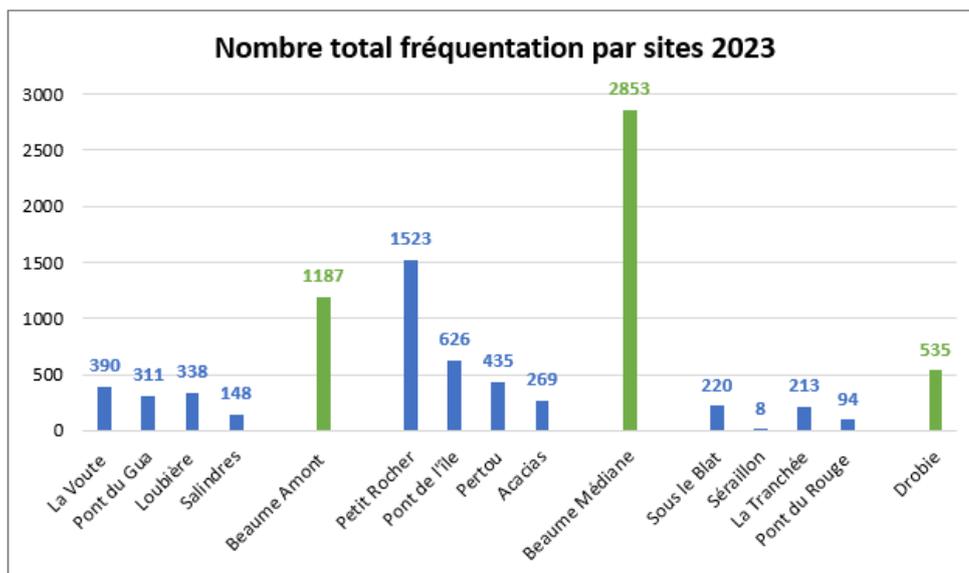


Figure 22 : Diagramme représentant le nombre total de personnes comptabilisées, par site (Juillet -Août 2023)

Graphe : Nombre total de personnes observées par site. Ce chiffre ne représente pas la fréquentation totale mais le nombre comptabilisé par un comptage instantané au moment du passage des écogardes. 50 personnes ont participé aux animation nature en soirée les jeudi soirs.

Interventions d'éducation/sensibilisation, manifestations et évènements culturels

Le service biodiversité a participé à plusieurs évènements en 2023 :

- *Intervention en classe BTS GPN, Lycée agricole Olivier de Serres – Aubenas, 5/01/2023*
- *Intervention auprès des étudiants de l'Université de Lyon (Jean Moulin) – Joyeuse, 4/04/2023*

Présentation du travail de l'animateur Natura 2000, les missions du poste, le site Natura 2000 « Vallées de la Beaume et de la Drobie » et ses enjeux naturalistes, les actions menées ainsi que le jeu d'acteurs et les défis.

- *L'Alune et son écosystème, conférence nature culture au Moulin Dupuy - 26/03/2023, St André Lachamp*

Le service culture et le service biodiversité de la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie en partenariat avec l'association Labeaume en musique, ont organisé une conférence sur le patrimoine naturel et culturel autour de la rivière, ainsi que la restauration du Moulin Dupuy au bord de l'Alune. Cette conférence était organisée en lien avec un spectacle sur le thème de la rivière qui s'est déroulée à Ribes le soir même. La chargée de mission a présenté l'Alune, un affluent de la Beaume, son écosystème, les enjeux de préservation et comment les politiques Natura 2000 et ENS permettent d'agir pour sa préservation.

- *Intervention employés communaux - Valgorge, 25/04/2023*

Intervention lors d'une journée technique des employés communaux, notamment chargés de l'entretien des stations d'épurations, pour les sensibiliser sur l'écosystème de la rivière pour leur apporter le contexte global et illustrer le lien avec le travail quotidien, notamment sur les STEP.

- *Fête de la randonnée en Beaume Drobie – Dompmnac, 7/05/2023*

Organisation et accompagnement d'une animation nature sur la rivière Sueille avec un groupe d'étudiants du Lycée agricole qui travaille sur un projet tutoré. Les étudiants ont tenu un stand avec la chargée de mission, ont présenté leur projet tutoré, les enjeux de la biodiversité avec des menaces et des actions de préservation, les politiques Natura 2000 et ENS et en apportant des aux différentes questions des intéressés.

- *Intervention formation agents de l'office du tourisme – 20/06/2023*

Intervention auprès des agents de l'office du tourisme pour parler des enjeux de nos rivières, les pratiques touristiques et leurs impacts afin qu'ils adoptent un discours sensibilisé auprès des touristes qui cherchent des informations. Information sur l'opération des Ecogardes.

- *Fête de la pêche et de la rivière, Labeaume 10/09/2023*

Intervention à la fête de la rivière, organisé par l'AAPPMA Beaume Drobie. Une animation sur les traces des animaux a été proposée.

2.3 Transfert compétence Région

Natura 2000 : transfert de compétence de l'état à la Région

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de L'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Jusqu'au 31 décembre 2022, la politique Natura 2000 a été gérée par l'Etat suite à la loi 3DS (2022) la compétence Natura 2000 a été transféré la aux Régions à compter du 1er janvier 2023.

La Région AuRA, désormais l'autorité administrative des sites Natura 2000, a modifié l'organisation des sites Natura 2000 impliquant le transfert du site « Vallées de la Beume et de la Drobie » au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Depuis 2021 la gestion du site « Les Vallées de la Beume et de la Drobie » est assurée par la Communauté de communes. Au vu de l'enjeu que représente l'implication concrète des acteurs locaux dans la protection de la biodiversité, les communes du Pays Beume Drobie ont exprimé la volonté de poursuivre le travail engagé localement. Grâce à une dérogation de la nouvelle organisation Régionale et à la participation financière de quatorze communes du pays Beume Drobie, le portage du site a été renouvelé pour la période 2024-2026

3 / ECONOMIE

3.1 Foncier d'activités

ZAE du Barrot à Rosières

La commercialisation sur la zone d'activité du Barrot, est quasiment achevée avec la dernière parcelle au-dessus de l'entreprise GEDIMAT d'une superficie de 4 018 m² qui est en cours de vente auprès d'une entreprise locale. Cette vente devrait se finaliser au premier semestre 2024 et sera suivi par des travaux de terrassement et la construction d'un bâtiment d'ici la fin 2024

Un nouveau plan de circulation a été établi en réponse aux difficultés rencontrées par les entreprises sur place. Les travaux, engagés, ont permis d'améliorer la circulation et le trafic sur la zone d'activités.

ZAE du Mazel à Valgorge

Le 28 septembre 2023 a été signé l'acte de vente au profit de Monsieur PONOT de deux parcelles situées à l'extérieur du périmètre de la zone d'activités du Mazel initialement acquises par le Communauté de Communes du Pays de Beaume-Drobie dans le cadre du projet d'extension de cet espace économique. Le projet n'étant plus d'actualité et Monsieur PONOT souhaitant exploiter ces parcelles pour une activité agricole, celles-ci lui ont été vendues.

ZAE du Varlet à Lablachère

Le projet d'extension de la zone du VARLET à Lablachère se poursuit, la demande est forte sur le bassin pour de nouvelles installations. La zone du Varlet accueille actuellement une douzaine d'entreprises d'artisanat lourd et totalise près d'une cinquantaine de salariée. Elle devrait s'étoffer d'une proposition de commercialisation de 8 nouveaux lots au cours de l'année 2025. Après l'achat des terrains auprès de la commune de Lablachère, plusieurs études ont été lancées afin de satisfaire aux différentes règlementations :

Le dossier étude environnementale par le cabinet ECOSTRATÉGIE est en cours de finalisation. Le projet d'aménagement de la ZA du Varlet est un projet soumis à évaluation environnementale systématique en raison de la surface de son terrain d'assiette > 10 ha. Cette évaluation environnementale porte notamment sur les incidences notables du projet sur l'environnement, ainsi que de celles résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs. Il s'agit d'aborder également les mesures envisagées pour éviter, réduire et lorsque c'est possible compenser les incidences négatives notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

Cette étude environnementale va donner lieu à une demande de dérogation d'espèce protégée, pour la destruction de l'habitat de la cotonnière dressée.

Des mesures de compensation seront nécessaires et devraient porter sur le maintien de l'ouverture des milieux afin de préserver les pelouses d'intérêt communautaires. Des délais supplémentaires pour l'instruction auprès de la DREAL de ce dossier sont nécessaires et retarderont d'autant le début des travaux prévus en 2025.

3.2 Emploi

« FORUM DE L'EMPLOI » - Edition 2023 – Les Vans

Le 22 avril 2023 s'est tenu à Les Vans le Forum de l'emploi, organisé par Pôle Emploi avec l'appui logistique des deux Communautés de Communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes, partenaires de cet événement. Il a permis de réunir plus d'une vingtaine d'employeurs dont une majorité de chefs d'entreprises et des structures partenaires en recherche de personnel. Une

cinquantaine d'offres d'emploi a été proposée sur des métiers très diversifiés dont certains en tension, des emplois à la fois saisonniers de moins de 6 mois, quelques postes en CDD de plus de 6 mois et 7 emplois en CDI. Il a bénéficié d'une bonne fréquentation avec environ 85 visiteurs, dont des candidats de qualité. Fort de ce succès, France Travail et les deux Communautés de Communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes ont décidé de reconduire ce rendez-vous de l'emploi.



© CdC du pays des Vans en Cévennes

3.3 AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

Aide communautaire directe aux TPE « commerce-artisanat point de vente »

Le Conseil Communautaire a voté le 28 février 2019 la mise en place du dispositif d'aide directe « commerce-artisanat-point de vente », venant en cofinancement du dispositif d'aide régional. L'objectif de ce dispositif d'aide est de soutenir des projets d'investissement portés par les très petites entreprises du commerce et de l'artisanat s'installant et se développant dans les centre-bourg et les centres villes des communes du territoire Pays Beaume-Drobie ; afin de lutter contre la vacance des locaux commerciaux et l'évasion des activités et des emplois des cœurs de ville vers la périphérie. Le dispositif d'aide communautaire a permis de soutenir une vingtaine de projets d'investissement.

En 2023, 19 613,70 € de subvention de la Communauté de Communes a bénéficié à 7 entreprises : la boulangerie-pâtisserie « L'Instant gourmand » à Joyeuse, la pizzeria « Le Cocon » à Joyeuse, le restaurant épicerie « Les P'tits vélos » à Chandolas, la crêperie « Le Colibri - les Oiseaux de passage » à Joyeuse, l'épicerie « Des 4 Routes » à Lablachère, la distillerie « La Frap » à Planzolles et la boutique de Jeux de société « Ludibidules » à Rosières.

En 2023, des entreprises bénéficiaires du dispositif d'aide communautaire « Commerce/artisanat-point de vente » ont été rencontrées à l'occasion de la remise de stickers de communication à apposer sur leur vitrine. En 5 ans d'existence de 2019 à 2023, 20 projets d'investissement ont été soutenus.



Restaurant « Le Cocon » à Joyeuse ©CdC du pays Beaume Drobie



La boutique de Jeux de société « Ludibidules » à Rosières © CdC du pays Beaume Drobie



La distillerie « La Frap » à Planzolles © CdC du pays Beaume Drobie



Restaurant épicerie « Les P'tits vélos » à Chandolas - © CdC du pays Beaume Drobie



L'épicerie « Des 4 Routes » à Lablachère - © CdC du pays Beaume Drobie

3.4 Aide directe à l'immobilier d'entreprises

En 2023, le Conseil Départemental s'est rapproché des Communauté de Communes de l'Ardèche dans le cadre de la révision du dispositif départemental d'aide à l'immobilier d'entreprise. Des échanges ont eu lieu avec la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie qui ont conduit à la signature, le 7 novembre 2023, d'une Convention de délégation au Conseil Départemental de la compétence d'octroi de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Cette convention donne la possibilité à la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie d'intervenir en cofinancement du Département dans le soutien de projets d'investissement immobilier portés par des entreprises, sous conditions de leur éligibilité au dispositif d'aide.

3.5 Etude de précarité Sud Ardèche

En mai 2023 pour répondre à la priorité nationale de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, les 3 Communautés Communes du Pays Beaume-Drobie, du Pays des Vans en Cévennes et des Gorges de l'Ardèche se sont associées pour répondre ensemble à l'appel à projet de l'Etat. Une étude de précarité, financée à 100% par l'Etat, a ainsi été lancée par les trois Communauté de Communes, avec comme

« cheffe de fil administrative » la CDC du Pays des Vans en Cévennes.

Le Marché a été attribué au bureau d'études ID-ES CONSULTANTS situé à Dardilly (69).

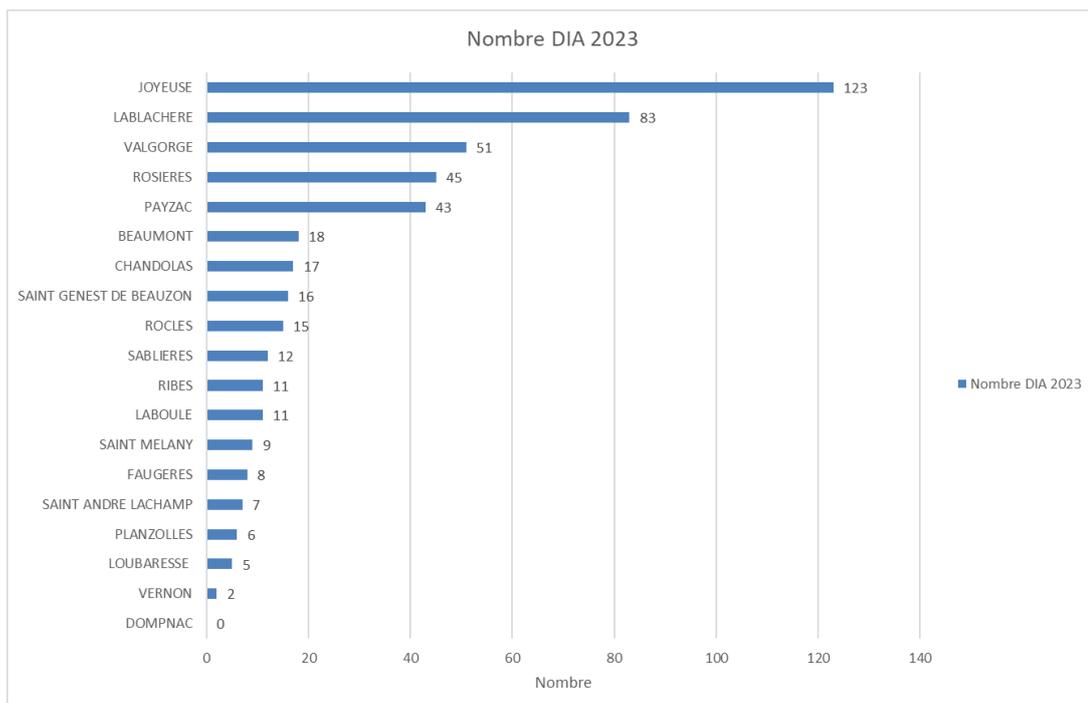
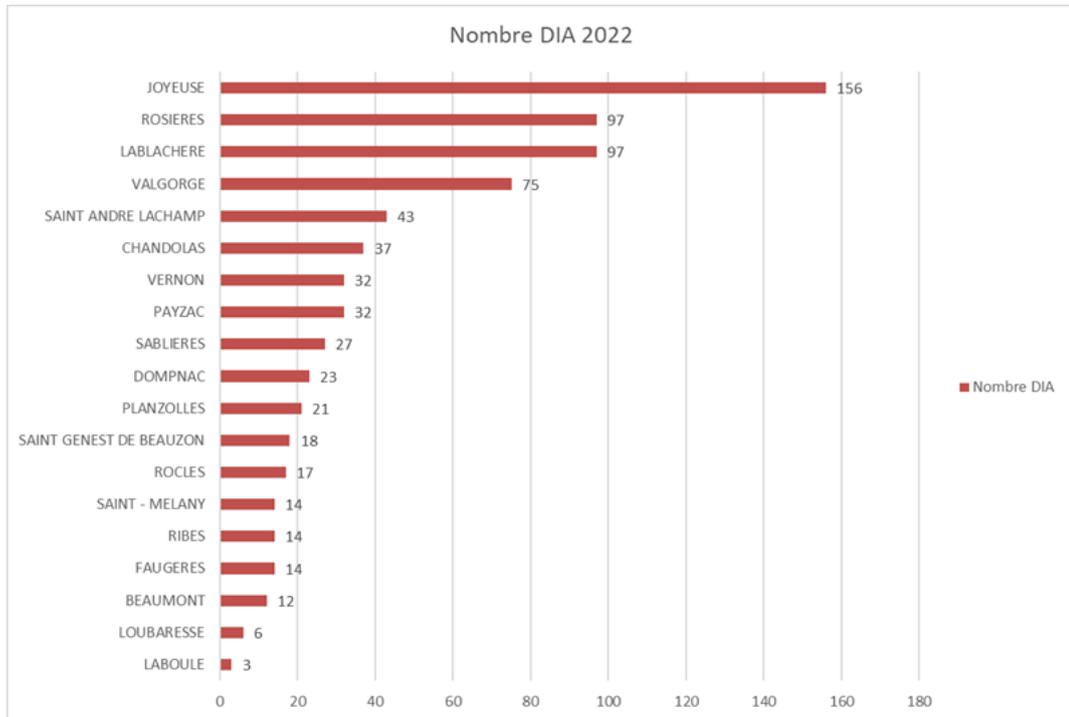
L'étude a permis, à l'automne 2023, de dresser le portrait social de territoire de chaque collectivité et de le partager avec les élus, puis les partenaires locaux et institutionnels. Les principaux enjeux de territoire ont permis aux élus de valider de premières orientations.

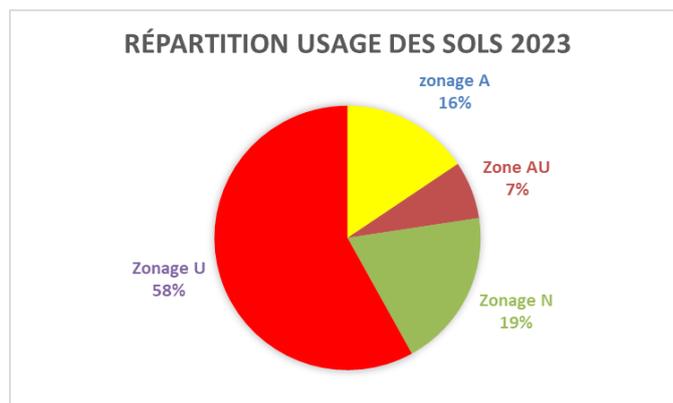
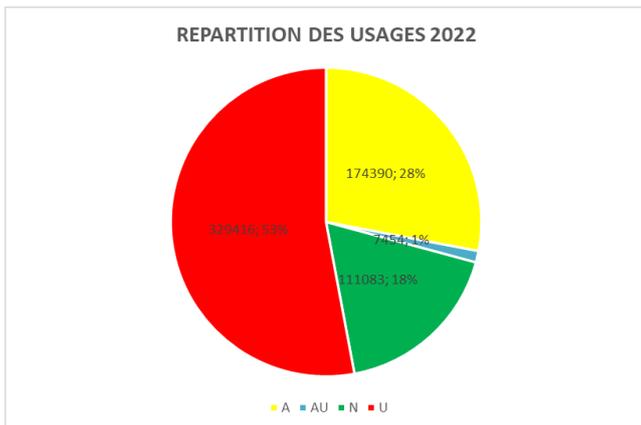
4 / URBANISME

4.1 Bilan annuel de la politique locale de l'urbanisme

Exercice du Droit de Prémption Urbain avec instruction

La CdC n'a pas exercé son droit de préemption





	Nbre de DIA	Nbre de parcelles	Superficie
Année 2022	309	738	62.3 ha
Année 2023	248	482	29.5ha

Evolution du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Réalisation et approbation de la modification simplifiée n°2 en date du 19 Décembre 2023

4.2 Comités Locaux SPR

Les 3 commissions locales (Payzac, Ribes, Joyeuse) concernés par un Site Patrimonial Remarquable (SPR) se sont tenus au cours de l'année 2023.

Ces commissions ont respectivement un rôle d'une instance de concertation, elle est instituée pour débattre des aménagements et de la qualité patrimoniale, architecturale, urbaine, paysagère du SPR et garantir ses valeurs culturelles. Cette commission est également l'occasion de faire un point sur les dossiers de l'années écoulée, évoquer certains dossiers et proposer des évolutions réglementaires.

4.3 Modification n°2 du PLUI Beaume-Drobie

Le conseil communautaire a approuvé la modification simplifiée n°2 du PLUI, le 19 décembre 2023. Cette modification portait notamment sur la création de 7 emplacements réservés, la suppression de 2 emplacements réservés, le changement de destination vers le logement de 4 bâtiments, et 6 éléments inscrits au titre de l'article L151-23, car le règlement du PLUI peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

5 / PROJET ALIMENTAIRE INTER-TERRITORIAL (PAIT)

Projet Alimentaire inter Territorial de l'Ardèche Méridionale – Vers une Assiette Durable

La Communauté de Communes aux côtés des Communautés de Communes du Pays des Vans en Cévennes et des Gorges de l'Ardèche, s'est engagée dans un Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) depuis fin 2021. Elle est cheffe de file sur ce projet, c'est-à-dire porteuse du poste mutualisé et du volet administratif.

L'année 2023 a été marquée par la thématique de la restauration collective. L'étude lancée fin 2022 a été achevée sur sa 1ère phase et continue encore d'être enrichie sur la 2ème phase. Elle a pu venir aider la situation de certaines collectivités impactées par l'arrêt d'un prestataire important du Sud Ardèche. Ce contexte a poussé la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche à créer une cuisine intercommunale en mars à Vallon. Certaines communes et la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes ont choisi de se fournir auprès de ce nouvel acteur de la restauration collective locale. Le PAiT poursuit cette thématique en lien avec certaines communes du Pays Beaume Drobie (Valgorge, Rocles) et le service enfance jeunesse en recherchant une logique de mutualisation des outils. Une formation de 2 jours sur les changements de pratiques alimentaires et le service en restauration collective a été organisée avec l'association le Mat-Pétale07 au collège de Joyeuse en novembre. Une vingtaine de personnes (élus, cuisiniers, agents de service, gestionnaires, agriculteurs, citoyens) ont pu ainsi se former à une assiette durable en restauration collective.



© CdC du pays Beaume-Drobie

Concernant l'agriculture et notamment l'action de soutien des communes à l'activité agricole, une journée à destination des élus communaux a été réalisée à Chandolas en septembre, animée par l'association ADDEAR, une trentaine d'élus y ont participé. Des communes ont commencé à s'engager dans la thématique des Biens Vacants et Sans Maîtres. Une réflexion sur une « foncière » locale agricole a été amorcée.



© CdC du pays Beaume-Drobie

Le troisième axe prioritaire du PAiT sur l'évolution des pratiques agricoles et de jardins potagers a été surtout travaillé autour du projet d'un lieu d'expérimentations sur le site de Jalès à Berrias. Sa définition exacte est encore réfléchiée avec de nombreux partenaires associés dont le CNRS, l'INRAE et une dizaine d'autres partenaires.



© CdC du pays Beaume-Drobie

La 1^{ère} phase des financements s'achevant en 2024, l'année 2023 a été aussi consacrée à la définition de la poursuite du PAiT et à ses moyens financiers. Les thèmes du gaspillage alimentaire, des biodéchets et de leur compostage pour la résilience des sols et de leur adaptation au changement climatique seront centraux dans la poursuite du PAiT. Des partenariats avec le SICTOBA et l'Établissement public territorial du Bassin versant de l'Ardèche sont engagés dans ce sens. Ils ont d'ores et déjà permis au PAiT Ardèche méridionale d'être lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée de 308.000€ pour la réalisation d'actions sur les 3 prochaines années.

Contact : alimentation@sudardechetransitions.fr

6 / CULTURE

6.1 Actions culturelles

Le Mois de la Créativité 2023

Le Mois de la Créativité, est organisé conjointement par les pôles « Culture, lecture publique et patrimoine », et « Enfance Jeunesse » de la Communauté de Communes et par l'association L'Ilotz'enfants. En 2023, le thème fédérateur était le cinéma d'animation, décliné autour de « La peur » et a été conduit en partenariat avec l'Équipée, à Bourg les Valence.

L'occasion sur 2 mois d'organiser des actions d'éducation artistiques et culturelles dans les écoles, les structures d'accueil de l'enfance, les médiathèques, mais aussi cette année, de mettre l'accent en direction des habitants du territoire, notamment avec l'organisation de quatre journées dites « temps forts » qui ont eu lieu dans les villages de Loubresse, Payzac, Chandolas et à Rosières.

Les écoles de Beaumont, Dompnac, Payzac Rosières, Lablachère et Joyeuse ont participé cette année au travers d'ateliers d'initiation au cinéma d'animation, ou des semaines de pratiques animés par des réalisateurs de films. Ces semaines ont débouché sur la réalisation de films qui ont été présentés à l'occasion de temps forts publics. Outre ces ateliers scolaires, le centre de loisirs des Farfadet a aussi participé à des ateliers de même que la crèche à Mille pattes à Rosières.

Les quatre temps forts ont permis de toucher entre 100 et 200 personnes à chaque fois avec une proposition d'ateliers, de spectacles et de temps de découverte autour du thème des sciences. Comme en 2022, des associations locales ont été mobilisées dans chaque village pour participer à l'organisation de ces manifestations, qui prennent place dans le cadre du REAAP pour l'Enfance jeunesse et de la convention d'éducation artistique et culturelle pour le volet culturel.



Atelier jeunesse lors des temps forts - © CdC du pays Beaume-Drobie

Cinéma en Val de Beaume

10 séances de cinéma ont été organisées à Valgorge les 2e mardi du mois, avec une fréquentation de 42 personnes en moyenne (21 au minimum, 101 au maximum). Cette année, l'action Cinéma en Val de Beaume draine un public de toute la haute vallée de la Beaume et par uniquement de Valgorge, avec des habitudes de participations qui se créent.

Partenariat avec les acteurs culturels

La collectivité a signé depuis plusieurs années des conventions de partenariat et d'objectifs avec plusieurs acteurs culturels : Labeaume en Musiques, Format danse, l'École des musiques Vivantes, Sur le Sentier des Lauzes, Théâtre d'aujourd'hui et l'Art d'en faire. Ces conventions se sont traduit en 2023 par un engagement fort de ces structures sur le territoire et auprès des habitants : organisation de concerts de Labeaume en musiques ; résidence de création de Format danse ; résidence de création théâtrale organisée par Roger Lombardot ; installation de l'Art d'en faire de manière pérenne dans les locaux de l'ancien collège à Joyeuse (Le trait d'Union) ; fonctionnement de l'Ecole de musiques ou encore résidences de création avec Sur le Sentier des Lauzes. A noter particulièrement que ces conventions permettent de stabiliser le travail de ces structures et les incitent à travailler ensemble ce qui s'est concrétisé par l'organisation de temps de diffusion ou de création croisant les disciplines et les champs d'expression.

Dans le même temps, la collectivité a soutenu au titre des aides aux manifestations en actions une dizaine de projets pour un montant de 10 000 € au total.

Outre le subventionnement et le conventionnement, l'accompagnement de la collectivité peut aussi parfois être technique, avec des conseils au montage de dossiers devant le maquis des aides et dispositifs existants, une aide technique, ou encore un travail de mise en relation et de réseau.

6.2 Éducation artistique et culturelle

Voyage autour de ma cabane.

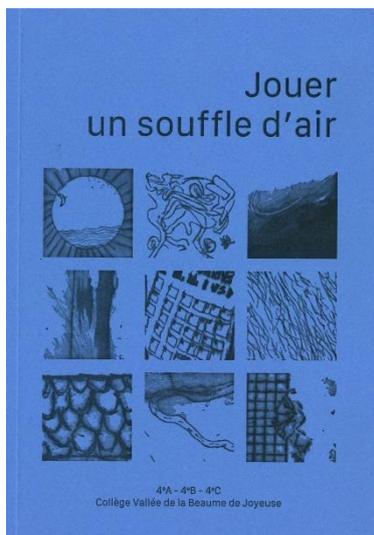
La pièce de théâtre de Roger Lombardot et les créations photographiques de Manuel Lombardot ont donné lieu à une action composite qui s'est déroulée dans les bibliothèques de Joyeuse et Fauères. L'action associait : une lecture de morceaux choisis de la pièce par l'auteur à Joyeuse, une exposition sonore à la médiathèque à Joyeuse, mise en œuvre avec la « microfolie » intercommunale, une représentation de la pièce en extérieur à Fauères et des ateliers d'écriture à la bibliothèque de Fauères. Elle a permis de mettre en avant la dernière création de Roger et Manuel Lombardot (représentation et exposition) tout en développant des temps de rencontre avec les artistes (rencontre et lecture) et des temps de pratique (ateliers d'écriture) sur un thème qui « raisonne » sur le territoire au regard de son histoire humaine néo-rurale.



Voyage autour de ma cabane à Faugères en plein air au mois de juin
© CdC du pays Beaume Drobie

Action d'écriture et d'illustration autour de l'édition.

Les trois classes de 4^e du collège de la Vallée de la Beaume ont travaillé avec leurs enseignants de lettre, d'art plastique, le CDI et la médiathèque de Joyeuse à la création d'un ouvrage édité par Cheyne Editeur. Loïc Demey poète et auteur jeunesse a animé des ateliers d'écriture, suivis d'ateliers d'illustration animés par Clothilde Staës et d'une présentation du métier d'éditeur par Elsa Pallot. De ce travail a été réalisé un livre intitulé *Jouer un souffle d'air* qui a fait l'objet d'une édition par Cheynes Editeurs. Les créations graphiques des collégiens ont aussi été exposées durant l'été à la médiathèque à Joyeuse. Une soirée de lecture avec Loïc Demey à la médiathèque devait aussi conclure le projet mais elle a dû être annulée en raison des émeutes urbaines qui ont émaillé le printemps 2023 et qui ont *in extremis* empêché l'auteur de venir à Joyeuse.



Atelier de création de film d'animation.

Douze adolescents réunis par le service lecture publique ont pris part à des ateliers de création de film d'animation réalisés dans les médiathèques de Joyeuse et Valgorge sous la direction du réalisateur Jean-Pierre Poirel, avec l'accompagnement pour le volet sonorisation de la Microfolie intercommunale. Deux jours d'échange avec le réalisateur pour se familiariser avec les techniques et écrire le storyboard, puis deux jours de tournage, et un jour de sonorisation ont permis de déboucher sur un film présenté à l'occasion des temps forts publics du Mois de la Créativité. Cette action a aussi été l'occasion de présenter les médiathèques aux jeunes participants et de mettre en avant le fonds de mangas correspondant à l'esthétique de leur court métrage en cours de réalisation.



Film d'animation en création dans les médiathèques - © CdC du pays Beaume-Drobie

6.3 Lecture publique

En 2023, les treize bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie ont connu une nouvelle hausse globale de leur activité, en termes de nombre d'usagers et en termes de nombre de prêt. C'est le signe d'une large adéquation entre l'offre de service et les attentes de la population. Cela confirme le bien fondé des choix de structuration de la lecture publique à l'échelle intercommunale.

Cette année n'a pas connu de changements majeurs dans l'organisation générale du service, qui fonctionne sur 13 sites, avec 4,75 ETP salariées et 55 bénévoles (l'engagement des bénévoles représente quasiment 3 ETP).

À signaler les évolutions dans les locaux de la bibliothèque de Rosières et de la médiathèque de Joyeuse qui ont toute deux intégré de nouveaux bâtiments. Ces déménagements permettent de mieux répondre aux attentes des lecteurs sur deux sites qui ont un haut niveau d'activité. Cependant les locaux affectés à la médiathèque de Joyeuse demeurent encore trop limités en termes d'espaces d'accueil des publics, notamment au regard des animations proposées et des besoins de collection et ferons dans les années à venir d'objet d'un nouvel aménagement.



Nouvelle médiathèque intercommunale à Joyeuse - © CdC du pays Beaume-Drobie

Cette année, le nombre d'abonnés a encore augmenté, atteignant un niveau jamais atteint jusqu'à présent (1 581 abonnés individuels et 58 groupes, soit au total 2 300 à 2 400 usagers). La fréquentation, de toutes les bibliothèques connaît une évolution positive (+ 14 % sur l'ensemble du service) ou demeure globalement stable. La croissance du nombre d'utilisateurs ralentit quand même et un plateau semble se dessiner, qu'il sera difficile de dépasser. En effet, 19 % de la population de la Communauté de Communes fréquente les bibliothèques, contre 12 % de la population en milieu rural au niveau national.

Les abonnés ont eu accès à un fonds documentaire de 46 019 documents, renouvelé par des acquisitions en librairie (27 551 € d'achat cette année) et par échange avec la Médiathèque Départementale de l'Ardèche. À signaler que le nombre de documents déplacés d'une bibliothèque à l'autre, par navette à la demande des lecteurs ou sur décision du service, ou encore par mise à disposition d'ouvrages de la MDA, n'a jamais été aussi élevé avec 18 655. Cela représente une augmentation de 98 % en deux ans, dont l'absorption par le service est un réel défi.

Au final, le fonds documentaire intercommunal qui était âgé et largement obsolète lors de l'intégration intercommunale a poursuivi cette année encore son mouvement de rajeunissement par des désherbage à la mesure des acquisitions. La qualité des fonds qui s'améliore et la diversité de l'offre constituent le moteur de la croissance du nombre d'abonnés.

Nos abonnés qui sont plus nombreux sont aussi plus actifs, avec 52 141 prêts soit un niveau jamais atteint même avant le confinement (+ 14 % par rapport à 2022, + 46 % par rapport à 2021), dont une part importante des prêts scolaires. Un regret toutefois, les ouvrages numériques prêtés à partir du catalogue de la Médiathèque Départementale ne peuvent être comptabilisés ici, le service départemental ne communiquant pas de chiffres à l'échelle de chaque territoire malgré notre demande spécifique.

Cette évolution de l'activité est à mettre au crédit de l'important volume horaire d'ouverture permis par l'implication des bénévoles et l'engagement financier de la collectivité pour les postes professionnels. C'est aussi le fruit du travail sur les fonds documentaires rajeunis et plus attractifs, et des nombreuses actions de promotion du service (stands aux salons des associations, édition de flyer de présentation, portail internet, outils de communication, presse, réseaux sociaux...). Les différentes

actions culturelles engagées dans l'année, dans les murs et hors les murs contribuent à donner de la visibilité au service et à mieux l'intégrer à la vie culturelle territoriale.

6.4 Rencontres et conférences

Conférences d'automne :

Les « conférences d'automne » ont été reportées au printemps. En conséquence, il n'en a pas été organisées en 2023 afin de mettre en place ce décalage. Deux séances du cycle 2022 « Science et société » qui n'avaient pu se tenir en raison de grèves de transport ont eu lieu en 2023 et ont rassemblé une quarantaine de personnes à chaque fois :

- conférence le 2 juin François Euvé, docteur en théologie et agrégé de physique, professeur au centre Sèvres (faculté jésuite de Paris) : *La science met-elle Dieu à l'épreuve ?* Séance organisée à Joyeuse, salle de la Grand Font.
- rencontre d'auteur le 17 juin Florian Charvolin, sociologue au CNRS, Les sciences participatives au secours de la biodiversité. Séance organisée à la médiathèque de Joyeuse.

Conférence ampélographique :

Le 24 mars à la médiathèque de Joyeuse, par Hervé Ozil, de l'Institut Olivier de Serres : *Le Chatus et autres cépages au temps du seigneur du Pradel*. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel pour cette séance co-organisée avec l'Institut Olivier de Serres, dont nombre de non-inscrits, et plusieurs vigneron·s/œnologues. Cette séance montre les limites de la médiathèque en termes de surface et tout l'intérêt qu'il y a à organiser des actions « dans les murs » en termes de présentation de l'outil à un public ne fréquentant pas habituellement les lieux.

Conférence sur le climat :

Le 22 juillet à la bibliothèque de Saint-Mélany. Conférence de Pierre Duchamp, climatologue, université d'Aix-Marseille : *Changement climatique. Où va-t-on et que nous apprend le passé ?* Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement pour un propos remarquablement clair et instructif.

conférence - rencontre...

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Où va-t-on et que nous apprend le passé ?

par Pierre Deschamps

Charge de recherches
Centre de Recherches d'Environnement pour
les Géosciences et l'Environnement
Université de Bourgogne - CRIG - 17047 Coligny cedex 02

samedi 22 juillet 2023
10 h 30 - Saint Mélay

organisé par la bibliothèque intercommunale
du Pays Beaume-Drobie à Saint Mélay

LES ÉVÉNEMENTS D'ARDECHE
100 rue de la République - 07000 Tournon-sur-Rhône
04 75 43 00 00 - 04 75 43 00 01 - 04 75 43 00 02



INSTITUT OLIVIER DE SERRES
LES CONFÉRENCES DE SAISON

Le Chatus

et autres cépages
au temps du seigneur du Pradel

conférence animée par Hervé Ozil
avec la participation
de vignerons de la Cèvenne ardéchoise

DO THÉÂTRE D'ARDECHE

Nez et nez... c'est la grande fête de la vendange...
Né en 1934, Hervé Ozil est un vigneron passionné et expérimenté. Il a travaillé pendant plus de 40 ans dans les vignes de sa famille à Saint-Jean-de-Pradel, dans le département de l'Ardèche. Il a été élu président de l'Association des Vignerons de la Cèvenne Ardéchoise en 2010. Il est également membre du Comité de Gestion de la Cèvenne Ardéchoise et du Comité de Gestion de la Cèvenne Ardéchoise. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la viticulture et la culture de la vigne en Ardèche.

Conférence suivie d'un moment de convivialité avec dégustation...

**MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
DU PAYS BEAUME-DROBIE**
à JOYEUSE (ancien collège, 4 rue du Soulage)

VENDREDI 24 MARS À 20H30

ENTRÉE GRATUITE

EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BEAUME-DROBIE
ET LE SERVICE DU DÉPARTEMENT DES ARDECHE

Ardecche
Ardecche
Ardecche
Ardecche
Ardecche

04 75 43 00 00 - 04 75 43 00 01 - 04 75 43 00 02

conférence d'automne «reportée»

vendredi 2
juin - 20 h
salle de la
Grand Font
Joyeuse

FRANÇOIS EUVÉ, théologien et physicien

LA SCIENCE MET-ELLE DIEU À L'ÉPREUVE ?

Pôle culture, lecture publique et patrimoine
Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie
culture@pays-beaume-drobie.com - 06 76 93 62 74 - 07200 joyeuse



rencontre d'auteur...

FLORIAN CHARVOLIN, sociologue

LES SCIENCES PARTICIPATIVES AU SECOURS DE LA BIODIVERSITÉ

samedi 17 juin - 17 h
Médiathèque Intercommunale à Joyeuse
4 le Soulage (ancien collège)

Pôle culture, lecture publique et patrimoine
Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie
culture@pays-beaume-drobie.com - 06 76 93 62 74 - 07200 joyeuse



7 / PATRIMOINE

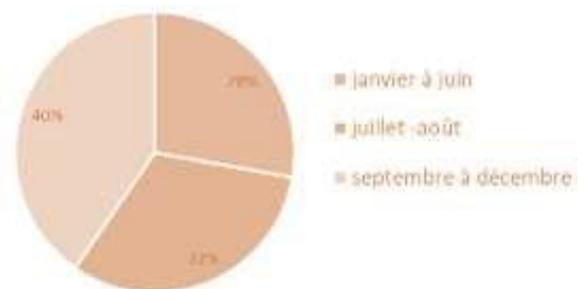
7.1 CASTANEA

Fréquentation :

- 10 454 visiteurs en 2023 au total, soit +9% par rapport à 2022 (9 605 visiteurs)
- 8 395 individuels : + 12 % par rapport à 2022 (7 486)
- 2059 visiteurs venus en groupe : - 3% (2119 en 2022) – Même nombre de groupes accueillis sur l'année (environ 60) en 2022 et 2023 mais le nombre de participants était en baisse en 2023
- La visite guidée avec dégustation représente près de la moitié des réservations pour les groupes.

Des visiteurs tout au long de l'année :

- Belle augmentation de près de 50 % sur le printemps (avril à juin) : 2765 visiteurs en 2023 contre 1845 visiteurs en 2022
- Juillet et août représente toujours plus de 30% du nombre de visiteurs en 2 mois seulement.
- Les groupes de seniors nombreux en automne, les Castagnades de Joyeuse, les vacances de Toussaint... et la thématique du musée fortement liée à l'automne expliquent la belle fréquentation de Castanea sur le dernier trimestre de l'année.



L'accueil du jeune public :

- Visite pédagogique pour les maternelles : Conception, à partir d'une trame de visite donnée, des supports pour la visite "Qui es-tu Madame Châtaigne ?" Outils de médiation (grands visuels, panneau des saisons interactif..., sac à toucher). Test en septembre avec une classe de moyenne section/CP. Création d'un dépliant promotionnel
- Écriture du troisième livret de visite jeune public à destination des familles
- Accueils scolaires : 4 classes (lycée, CP-CM2, CP, PS-MS)

Les animations :

- Visite sensorielle famille : 7 visites le lundi en juillet et août - 123 visiteurs
- Une soirée à Castanea le 20 juillet - 5 participants
- Dégustations animées : 1 à 2 fois par semaine toute la saison - 45 dégustations - 1 020 personnes
- Soirée gourmande et ludique au château de Vogüé : 2 soirées (26 juillet et 9 août) avec 44 personnes
- Rencontre avec un producteur : 6 rencontres - 65 participants
- Visite instantanée : 15 visites - 105 participants

Les actions de promotion :

- Impression de 40 000 dépliants distribués aux rencontres du tourisme, dans les offices de tourisme et chez les hébergeurs
- Pose d'une pache promotionnelle à Joyeuse

- Des articles de presse locale et nationale

Le digital :

- Mise à jour hebdomadaire du site internet
- Réseaux sociaux : animation de la ligne éditoriale
- Mise en place de la billetterie en ligne Addock : progression de 296 % des ventes annuelles !

La boutique :

- Un CA de 75 000 € (+2,5%)
- Un panier moyen de 19.56€ TTC avec une moyenne de 3.26 produits
- 59.3% des visiteurs du musée effectue un achat dans notre boutique
- 1 300 personnes ne se sont rendues à Castanea que pour la boutique

Satisfaction client :

Avec une note de 8.7/10, la satisfaction client est considérée comme « Très bon » par Fairgust. Une animation de collecte des avis client est assurée par l'équipe de Castanea qui effectue un suivi des avis tout au long de l'année, avec une réponse à tous les commentaires en ligne.



7.2 Ardèche, terre de dolmens

Sonia Stocchetti, chargée d'« Ardèche, terre de dolmens » pour les communautés de commune des gorges de l'Ardèche, du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes

Les nouveautés 2023 :

Un site internet <https://www.ardeche-terrededolmens.fr/>

Un nouvel itinéraire est proposé pour le circuit Chandolas/Grospierres.

Parcours EAC et médiation dans les écoles :

Un parcours EAC a été élaboré avec le service Culture du Pays des Vans en Cévennes, intitulé « Découverte de l'archéologie » et s'est déroulé de janvier à mai 2023 à destination des classes de grande section/CP. Les écoles de Grospierres et Berrias-et-Casteljau ont fait appel à Ardèche, terre de dolmens pour mener un travail avec les élèves sur le Néolithique et les dolmens, respectivement en mai et fin septembre/début octobre.

Visites guidées et visites contées :

Cinq visites guidées pour des associations, Passerelles patrimoines et dans le cadre de la Fête de la science avec la CdC du pays des Vans en Cévennes. Pour la deuxième année consécutive, nous avons lancé cinq visites guidées avec un guide conférencier : Léo Bracciale durant les vacances du printemps, d'été et d'automne. Avec une moyenne d'une trentaine de personnes pour chaque sortie, essentiellement des habitants locaux, le format de ces visites semble apprécié.

Ateliers, conférences et formation universitaire :

Pour le deuxième consécutive, Ardèche, terre de dolmens a assuré en août et début septembre, des ateliers de tissage et poterie pour le Musée des Vans. Trois conférences ont été données à Ruoms et à Saint-Agrève avec pour thème le Néolithique et les dolmens. Depuis 7 ans, un cours sur le Néolithique et la protohistoire est dispensé au Pradel dans le cadre du cursus universitaire des guides conférenciers.

Identification et suivi de sites archéologiques :

Ardèche, terre de dolmens a été contacté à plusieurs reprises pour identifier des aménagements en pierre. Les sites, lorsqu'ils se sont avérés archéologiques ont fait l'objet d'une déclaration de découverte de site archéologique auprès des services de l'État (SRA Auvergne – Rhône-Alpes) et du Département (service archéologique départemental).

Vers un plan de sauvegarde des dolmens :

Il s'agit d'un dossier suivi par Patricia Guillermin, directrice de la Cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven. Un groupe de travail se réunit régulièrement pour avancer sur des solutions à envisager pour sauvegarder les dolmens et éviter leur destruction, grâce à des outils de protection tels que le classement au titre des Monuments historiques.

8 / TOURISME

La prise de conscience écologique et l'intérêt croissant pour le tourisme durable et responsable, particulièrement parmi les jeunes générations nous confortent dans les projets menés pour adapter l'offre et renforcer nos actions. Leur engagement envers l'excellence opérationnelle et l'innovation dans le tourisme reste fort. La stratégie de 2022, qui a mis fin au programme Recreater, a donné naissance à deux projets majeurs en 2023 :

1. **Le Programme PACT Cévennes** : Ce projet vise à renforcer l'image et la notoriété de la destination en adoptant une stratégie marketing moderne, axée sur le tourisme de sens, le consommateur local et les destinations nature. L'association des marques Ardèche et Cévennes renforce la visibilité et les valeurs de la destination.
2. **La Stratégie Pôle Pleine Nature** : Grâce à cette stratégie, les Cévennes d'Ardèche ont intégré le réseau national des 18 Pôles Pleine Nature, valorisant ainsi leurs activités en plein air et leur engagement en faveur du tourisme durable. L'équipe a travaillé pour aligner cette stratégie avec les priorités de l'office de tourisme, faisant de la région un exemple en matière de tourisme durable.

En 2023, une nouvelle convention triennale avec les Communautés de communes a permis d'optimiser les ressources financières et de réorganiser les missions autour de trois pôles : l'office de tourisme, Castanea et la stratégie Pleine Nature. Des initiatives innovantes, comme le développement du cyclotourisme, ont enrichi l'offre touristique, et un groupe de travail a été mis en place pour adapter les messages touristiques aux évolutions climatiques.

Avec 2,3 millions de journées d'excursions et 2,8 millions de nuitées, 2023 a été une année réussie pour les Cévennes d'Ardèche.

8.1 Office de tourisme

Accompagnement au changement :

Une communication dédiée pour les professionnels du territoire (espace pro sur notre site web, posts Facebook et 1 lettre d'info trimestrielle) est couplée à un travail de proximité pour offrir veille, conseil et expertise en matière de positionnement, de communication, de mise en marché et d'outils de vente en ligne. 372 professionnels nous font confiance. La soirée partenaire organisée en mars a été un temps marquant du travail de terrain pour favoriser l'interconnaissance (80 participants – 35 exposants).

Pour transformer, développer et structurer l'offre, l'office s'est appuyé sur le travail mené pour l'obtention du Pôle Pleine nature. Dans ce cadre, l'accompagnement par le Comité Régional du tourisme nous a permis un soutien méthodologique pour monter un séjour packagé « Zéro voiture », commercialisé par l'agence Allibert Trekking.

La mise en place d'une nouvelle version de Géotrek, plateforme de promotion des randonnées nous permet de compléter l'offre (traduction, nouveaux circuits, remontée d'offre associée).

Différents produits montés par l'équipe viennent étoffer les actions marketing.

- Production de contenus : boucle vélo, liaison GRP Haute Vallée de la Cèze, livret itinérance Tour du Tanargue, cartoguide de randonnée et nouvelles fiches topo
- Agritourisme : Mise en place « De la rando à l'assiette » : 3 villages, 3 randos, 3 bistrot (et 4 en 2024 !) : identification des prérequis, mobilisation des restaurateurs et mise en place d'un plan de communication, accompagnement à la communication du sentier au cœur de l'exploitation de Marrons Châtaignes à Laboule « Flânerie gourmande », soutien au déploiement De

fermes en ferme, contribution au travail de storytelling Vignobles et Découvertes, co-organisation de l'opération Vendangeurs d'un jour, Collecte des Menus Castagnades et communication dédiée, participation au travail de création du circuit oeno-vélo sur la plaine de Berrias

- Mise en marché : Accompagnement à la commercialisation via le déploiement de l'outil Ad-dock ou Open Résa auprès de 45 partenaires (aide à la tarification, au paramétrage, à la distribution) = 385 offres en réservations sur la place de marché, commercialisation des prestations et billetteries de 37 partenaires, développement des espaces dédiés au dépôt vente d'une gamme d'artisanat d'art (70 références)

Renforcer la notoriété

La refonte de la stratégie marketing et du positionnement de la destination est venue nous outiller pour conforter notre émergence dans un environnement très concurrentiel, véhiculer une image en adéquation avec les nouvelles aspirations des clientèles grâce à la définition commune des composantes du positionnement du territoire des Cévennes, au regard de son identité, de ses singularités, mais aussi de l'image que souhaite donner ses principaux acteurs.

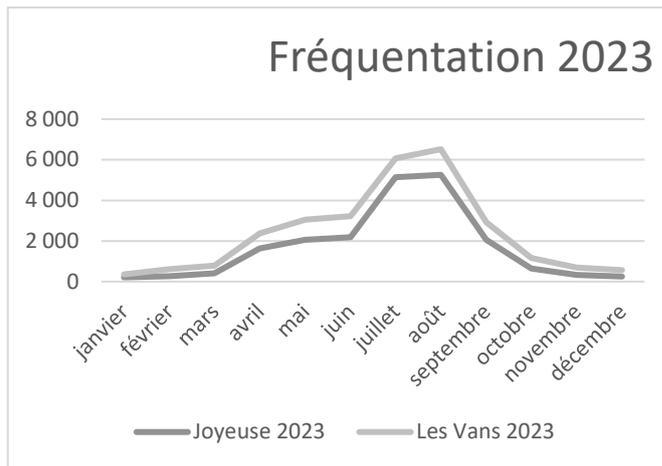
Dans la continuité de la refonte de notre stratégie marketing, nous avons entrepris un travail afin de repenser notre charte graphique, avec une livraison début 2024.

Les outils de communication :

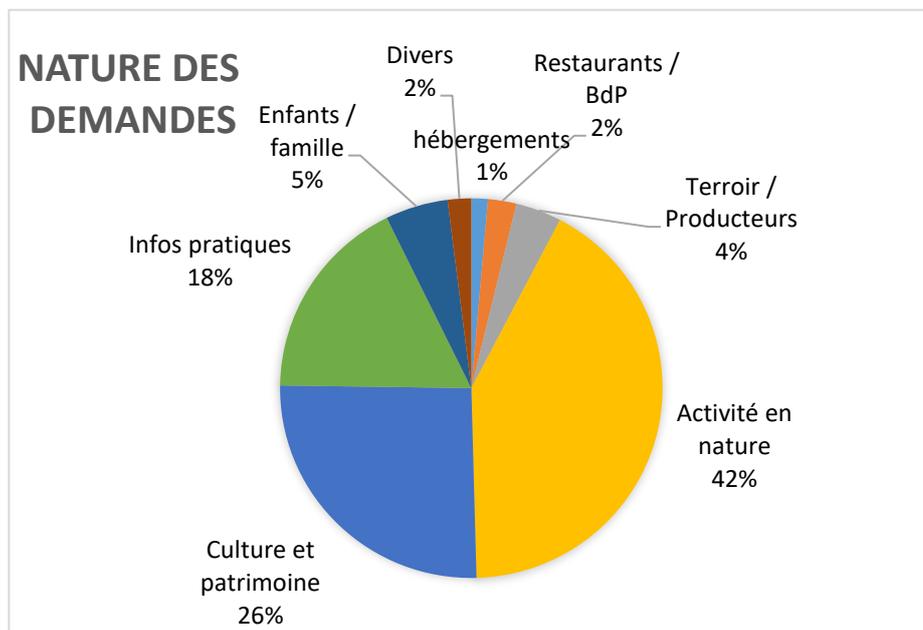
- Site internet cevennes-ardeche.com : une notoriété croissante en raison de la qualité du site et le nombre de mots clés croissants depuis sa mise en ligne. En chiffre : 223 300 utilisateurs (+20%) - 587 488 pages vues (+17%) - 787 000 événements (clics, scrowl...). Une progression de 16 % du référencement naturel. 75% des consultations via mobiles. 12 articles de blogs = 78 000 vues
- Géotrek : 13 448 utilisateurs (+45%) - 56 465 pages vues -63% des consultations sont faites sur smartphone
- 4 bornes et 2 tables tactiles : Rosières (808 affichages) – St Paul le jeune (2 790 affichages) – Joyeuse (533 affichages) – Les Vans (460 affichages)
- Réseaux sociaux : Fb (9 300 followers +8%) Insta (3 000 followers +18%)
- 88 000 éditions : L'indispensable – guide pratique (10 000 ex.) – agenda (5 800 ex.) – Carte sud Ardèche (20 000 ex.) – guide hébergements (1 500 ex.) – guide famille (6 000 ex.) – plan de ville Joyeuse et les Vans (15 000 ex.) – carto rando (12 000 ex.) et divers autres éditions (Dolmens, Via Ardèche, Randoland...)
- Presse et promo : Salon du Randonneur à Lyon – réalisation d'une vidéo VTT – réalisation et acquisition de photos – rédaction de contenus pour diffusion externe et presse (ADT, Magazine Balade, Camping-car Magazine (281 000 lecteurs), Le Figaro Magazine, Little week-ends, Les jeux de Maxi (268 000 lecteurs), Magazine Bike (allemand), Hors-série de La tribune « Secrets de nos terroirs », magazine Avantage (1 000 000 de lecteurs)), accueil de bloggeurs.

Accueillir et fidéliser

Le développement de l'utilisation des outils du web (augmentation de la fréquentation de notre site internet), les tournées de documentation et les conditions météorologiques en août ont contribué à une tendance à la baisse de la fréquentation touristique dans les bureaux d'information de Joyeuse et des Vans.



- Fréquentation : 48 815 visiteurs dont 26 000 par du conseil personnalisé – 15 % de clientèles étrangères
- Outils d'accueil : Information disponible 24/24 et 7j/7 avec les bornes numériques, FAQ 10 questions les plus fréquentes, tournées de documentation au printemps, développement de la boutique et mobilier Traduction Apidae via l'IA, mutualisation du guide des associations avec la CDC du Pays Beaume-Drobie
- Apidae : Optimisation de la collecte via une plateforme dédiée Hotentic - 4 450 fiches traitées, dont 300 fiches créées en 2023 - 1 000 fiches mises à jour - 270 fiches traduites - Plus de 7 000 consultations à l'accueil



- Les demandes : Les demandes à l'accueil de l'office de tourisme montrent une diversité d'intérêts parmi les visiteurs, avec un fort intérêt pour les activités en nature, la gastronomie locale, la culture et le patrimoine. Les hébergements représentent une part relativement faible des demandes au comptoir, les touristes ayant déjà réservé leur hébergement avant leur arrivée ou qu'ils utilisent d'autres canaux pour trouver des hébergements.
- Satisfaction client sur la destination : Suivi de l'outil de mesure de la satisfaction client de la destination Fairgust : 45 666 avis collectés - 134 établissements surveillés

Une note moyenne excellente !

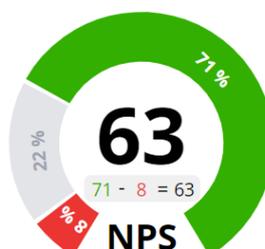
Note FairGuest

La note FairGuest à un instant donné correspondant à une **moyenne pondérée** des avis sur les 12 derniers mois.



Net Promoter Score

Taux des clients **très satisfait** moins taux des clients **très insatisfait**.



	Nb d'occurrences	%
Promoteurs:	5061	71 %
Détracteurs:	553	8 %
Passifs:	1558	22 %
Net Promoter Score		63

- La place de marché : 611 787 € de CA soit + 8% de vente en 2023 – 385 professionnels en résa sur Open et Addock - 93% des ventes sur le site du professionnel, 7 % sur les sites de l'ADT ou de l'OT
- Boutique et billetterie : 58 614 € de CA - panier moyen de 13,89 €

8.2 Pôle pleine nature :

De Recreater à un engagement dans une stratégie Pleine Nature.

S'appuyer et développer l'offre sports et loisirs de nature en proposant des activités de qualité aux habitants et inviter à vivre ici autrement comme touristes pour quelques jours ou comme résidents pour toujours, dans un environnement naturel préservé. Et ainsi, contribuer tous ensemble à cultiver l'équilibre social, économique et environnemental des Cévennes d'Ardèche, à renforcer son attractivité touristique et résidentielle, pour son développement harmonieux.

Fin 2022, fort d'une stratégie pleine nature en 7 axes, notre territoire a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire Région Pleine nature » de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du dispositif « Déclinaison territoriale de Destination France », et désigné Pôle Pleine Nature du Massif central. L'enjeu est de faire passer les sports et loisirs en nature d'une dimension touristique, saisonnière, consommatrice à une véritable filière intégrée, génératrice de plus-value et de retombées locales, capable de minimiser son empreinte environnementale. L'association avec le patrimoine, la gastronomie, et la culture, est au cœur de cette transformation, pour révéler l'identité et l'ADN des Cévennes d'Ardèche.

L'année 2023 a marqué l'entrée en phase opérationnelle. Les communautés de communes ont fait le choix de travailler par univers de pratiques afin de garantir le développement d'une offre valorisante, variée, complète, cohérente et durable et génératrice de retombées économiques. Il s'agit d'envisager ces univers de pratiques en prenant en compte 3 dimensions complémentaires : sport, éducation et tourisme.

Univers des pratiques du vélo :

Conforté par le diagnostic des sports et loisirs en nature et une demande territoriale forte, un travail approfondi a débuté sur l'univers des pratiques du vélo (VTT, Gravel et cycloroute). Il s'agissait de proposer aux collectivités des outils d'aide à la décision en matière de circuits (boucles et itinérance pour chacune de pratiques) et d'équipements adaptés aux pratiquants. Les propositions ont été produites en prenant en compte les critères de la Fédération française de Cyclisme qui labellise des

espaces VTT, Gravel et Cycloroute. Ce premier travail sera le socle pour envisager cet univers de manière transversale et globale (aménagement, communication, développement et évaluation).

- Rendu des propositions : VTT=47 fiches dont 4 itinérances et 3 enduro ; GRAVEL= 20 fiches dont 4 itinérances ; CYCLO= 24 fiches dont 4 itinérances ; équipements adaptés aux pratiquants (type de mobilier et d'équipements)

Territoire Région Pleine Nature (TRPN) :

- Une gouvernance affirmée : Le CA de la SPL Cévennes d'Ardèche est garant de la stratégie pleine nature pour le compte des 2 communautés de communes (convention d'objectifs) et confirme le choix des dossiers TRPN
- Une dizaine de dossiers déposés à la Région (communes, cdcs, SPL Cévennes d'Ardèche et association)

Pôle Pleine Nature (PPN) :

- Réponse à l'Appel à projets du Massif Central en juillet et obtention à l'automne !
- Pour nos communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume Drobie et la SPL Cévennes d'Ardèche, l'obtention de ce label Pôle pleine nature est à la fois un aboutissement de plusieurs années de travail et de concertation et aussi un début pour mettre en œuvre nos actions opérationnelles
- Echanges avec le FEDER (préparation du plan de financement)

Concertation :

- Temps de concertation avec les professionnels
- Suivi de la prestation vélo en lien étroit avec les techniciens des collectivités
- COTECH vélo
- Révéler le patrimoine : circuit oeno vélo de la plaine de Jalès
- Canoé : début réflexion design de l'offre
- Participation au travail sur Outdoorvision (RESEAU)
- Participation aux journées des réseaux TRPN et PPN et pratiques (Fédération Française de Cyclisme, assises sports nature à Tournon)

ZOOM : accueil du premier séminaire des Pôles de pleine nature et Territoires Avenir Montagne du Massif Central

Le Pôle pleine nature Cévennes d'Ardèche a eu le plaisir d'accueillir le 1er séminaire associant les territoires Massif central lauréats du Plan Avenir Montagnes Ingénierie et les territoires lauréats de l'appels à projets « pôles de nature » Massif central 2023, les 4, 5 et 6 décembre 2023 à Montselgues. Ce séminaire s'inscrit dans la démarche souhaitée par le partenariat Massif central (Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Etat / ANCT) qui vise à mettre en réseau les bénéficiaires des différentes politiques mise en œuvre, en vue de favoriser des échanges, une co-formation, des actions partenariales. C'est le Pôle de Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) qui a été chargé de l'organisation de ce séminaire.

Dix territoires du Massif Central ont été accueilli par une délégation d'élus des Cévennes d'Ardèche. Ces 1ères rencontres confortent le nouveau Pôle pleine nature des Cévennes d'Ardèche dans une déclinaison opérationnelle de ses orientations et de sa stratégie avec la construction de nouvelles collaborations et la consolidation de partenariats solides pour permettre d'œuvrer collectivement pour l'attractivité durable de nos territoires ruraux.

9/ EAU ET ASSAINISSEMENT

9.1 Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

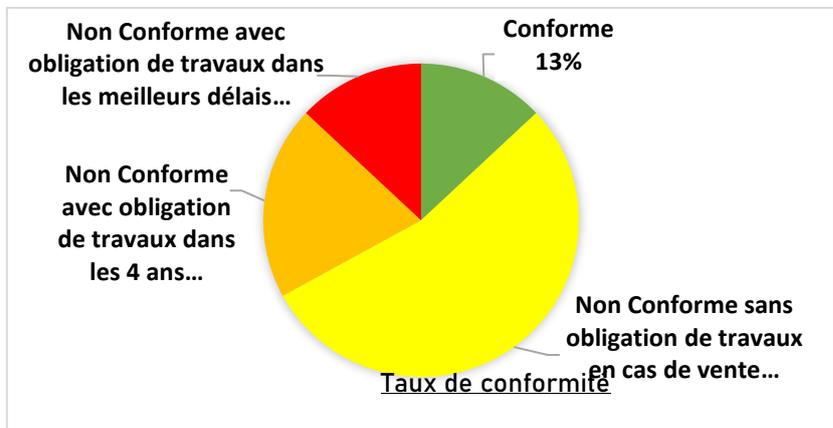


Le SPANC effectue les contrôles techniques des installations d'assainissement non collectif sur les 14 communes de : Beaumont, Dompnac, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Rocles, Sablières, St André Lachamp, St Genest de Beauzon, Valgorge et St Melany. Ce service dessert 3200 installations d'assainissement non collectif. Les communes de Chandolas, Faunières, Ribes, Rosières et Vernon sont contrôlées par le SPANC du SEBA.

Vérifications :

En 2023 le SPANC Beaume Drobie a suivi 180 dossiers dans le cadre de ces missions :

- conception dans le cadre de permis de construire ou de projet de réhabilitation,
- visites de bon fonctionnement dans le cadre de vente
- suivis de chantiers
- visites de bon fonctionnement des installations existantes de Loubaresse et Joyeuse.



Le SPANC a soldé le suivi des programmes d'aide à la réhabilitation de l'Agence de l'Eau. Ainsi depuis 2013, 166 chantiers de réhabilitation ont été financés par l'Agence de l'Eau.

Le SPANC a lancé la procédure de pénalité pour les installations n'ayant jamais été contrôlées.

Le SPANC est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC).

Le budget du service doit être équilibré en dépenses et en recettes. Les dépenses sont essentiellement liées au personnel et aux charges de structure. Les recettes quant à elles proviennent des redevances aux usagers. Le budget SPANC est indépendant du budget principal de la collectivité.

Un travail sur l'équilibrage du budget à l'avenir avec l'éventuelle annualisation des redevances est en cours.

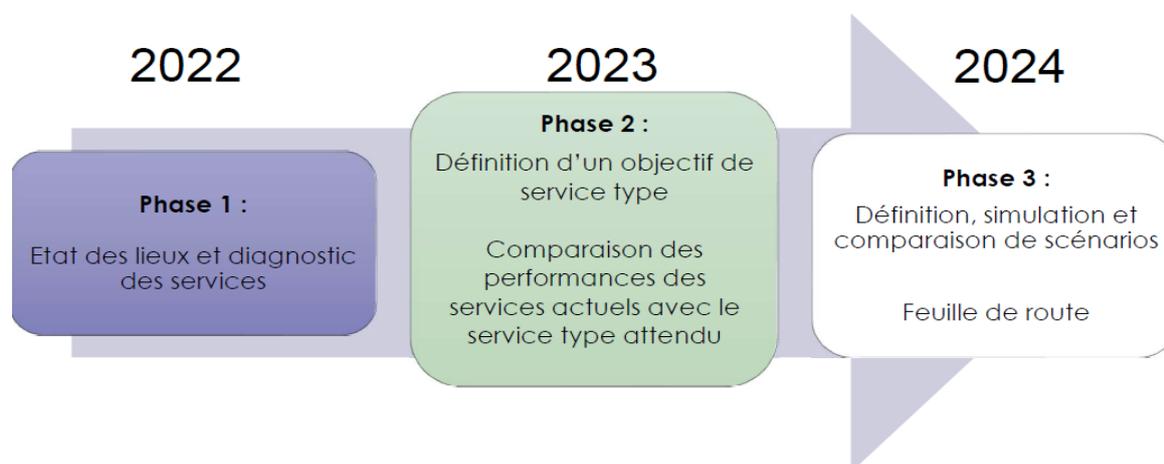
9.2 Étude de transfert des compétences eau et assainissement :

Le Transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement aux Communautés de communes prévu en 2020 par la Loi NOTRe, a été repoussé à l'échéance 2026 par la loi Ferrand Fesneau.

Les communes ont souhaité comprendre les enjeux de ce transfert en lançant une étude. Les élus ont acté le suivi de l'étude par un agent de la Communauté de Communes avec un accompagnement juridique et financier externe.

Un comité de pilotage a été mis en place fin 2021, il est composé d'un élu titulaire par commune et d'un élu suppléant ainsi que de représentants des syndicats d'eau à savoir le SISPEC et le SEBA.

Planning d'étude :



L'année 2022 a permis de faire le diagnostic des services existants sur les 10 Régies communales, les 2 communes du SISPEC, et les 7 communes du SEBA. Ce travail a été possible grâce à la participation active des élus et agents communaux (techniques et administratifs).

Ce diagnostic décrit l'exercice actuel des compétences, recense le nombre d'abonnés, le patrimoine dont les kilomètres et rendements des réseaux, il présente la gestion administrative, technique, et humaine des services, il fait également état des prélèvements et difficultés quantitatives, qualitatives, ... Ce diagnostic a permis de cibler les forces et faiblesses des services existants.

Un diagnostic financier sommaire a été réalisé par la Conseillère des décideurs locaux, ce service du trésor public analyse les comptes administratifs des dernières années des Budgets d'eau et d'assainissement. La CDL travaille actuellement avec les communes sur l'état de l'Actif.

Un COTECH a également été créé en 2022, il est composé des acteurs de l'eau : Agence de l'Eau, Département, DDT, ARS, et SATESE.

Le travail de définition d'un service type a été engagée pour l'année 2023, il se poursuivra en 2024. Un prestataire sera mission sur la phase 3 de définition, simulation et comparaison des scénarios.

9.3 Vers un Service d'Economie d'eau domestique :

La CDC va accompagner les usagers du territoire vers des pratiques plus sobres et plus adaptées aux contraintes hydriques croissantes liées aux changements climatiques. Lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le territoire va expérimenter, pour une durée de 3 ans l'accompagnement individuel des habitants et professionnels de la construction du territoire dans la réduction des consommations en eau domestique.

Il s'agira de construire une compétence en matière d'économie d'eau, de stockage et de réutilisation des eaux sur le modèle de ce qui se fait avec le SPANC pour l'assainissement.

Cette nouvelle compétence passera par la formation des acteurs (architecte, maçons, maitre d'œuvre, pisciniste...) pour intégrer dès la conception des constructions l'économie, le stockage et la réutilisation des eaux. Il s'agira également de proposer un accompagnement technique mais aussi financier pour des projets d'économie-stockage-réutilisation des eaux à usages domestiques portés par des habitants du territoire, tels que l'installation de dispositifs d'économie d'eau (mousseur, réducteur de débit et/ou de pression, douchette, sac pour WC, double chasse d'eau...), l'installation de système de stockage des eaux de pluies et/ou des eaux grises et de dispositifs de réutilisation pour les usages « non sanitaires », l'installation de système d'assainissement peu ou pas consommateur d'eau (toilettes

sèches, séparation à la source...), la mise en place de système de suivi des consommations (compteur volumétrique...). Un diagnostic des consommations en eau sera un prérequis pour bénéficier des aides. Les projets seront sélectionnés suite à un appel à projet qui sera lancé courant 2024.

10 / TRAVAUX

10.1 Bâtiments

Missions :

- Maintenir en état les bâtiments : serrurerie, électricité, plomberie, menuiserie, éclairage, peinture...
- Réaliser les travaux d'adaptation aux besoins
- Suivi des contrats d'entretien (électricité, sécurité incendie, chaufferies, climatisations, ventilations...)
- Suivi des malfaçons
- Le suivi des fluides et des erreurs de facturation
- Gestion des achats pour les travaux réalisés en régie
- Suivi du prêt de matériels aux associations et communes : Barnum et grilles
- Entretien du parc de véhicules
- ...

Moyens :

- Un agent technique intercommunal reparti son temps de travail entre le service déchets ménagers et le service bâtiment ;
- Les agents communaux sont sollicités ponctuellement dans le cadre de convention avec les communes ;
- Intervention d'entreprises extérieures ;

Sites :

- Bâtiments :
 - Joyeuse : Musée Castanea, office de tourisme, siège de la Chastelanne, local technique du Fadas, médiathèque, gymnase, ancien collège de Joyeuse
 - Rosières : Crèche Millepattes
 - Lablachère : Maison de l'Enfance Jeunesse
 - Chandolas : Pollino
 - Laboule : Cabane Pastorale,
 - Rocles : CUMA (Atelier transformation de Châtaignes)
 - Zones d'activité : Barrot et Varlet.

L'année 2023 :

- Suivi des chantiers de Crèche de Valgorge
- Suivi des travaux de rénovation du Polinno ancien collège,
- Réalisation des travaux tranche 1 de la reprise du sol souple de la crèche de Rosières suite a malfaçon
- Suivi l'égiionnelles au Gymnase
- Maison de l'enfance jeunesse : expertise façade en Trespa ;
- Mise en place d'un marché bi annuel d'entretien des chaudières, clim et ventilation ;
- ...

Face à l'augmentation des couts d'énergie, la collectivité a réalisé un diagnostic interne de ces bâtiments : énergie, chaufferies ...

Pour maintenir les activités de l'école de cirque, la Communauté de Communes met à disposition, par convention avec loyer chargé, de l'association L'Art d'en Faire, une partie du bâtiment de la demi pension de l'ancien collège à Joyeuse.

Ces espaces, utilisés quasi « en l'état », permettent à la fois la pratique mais aussi le stockage du matériel, l'accueil de compagnie en résidence et les spectacles sortie de résidence.

10.2 Compétence voirie :

En 2017, la Communauté de Communes est devenue compétente en matière de voirie d'intérêt communautaire pour la création, l'aménagement, et l'entretien de 5 km de voies de desserte d'équipements d'intérêt communautaire sur les communes de Chandolas, Joyeuse, et Lablachère. La collectivité n'étant pas dotée d'un service d'entretien de voirie et n'ayant pas réalisé d'aménagements depuis la prise de compétence, le conseil communautaire a acté le 31 janvier 2023 le retrait de cette compétence des statuts de la communauté de communes avec un retour de la compétence aux communes.

10.3 Panneaux Photovoltaïques :

La Communauté de communes a équipé plusieurs bâtiments de panneaux photovoltaïques sur son territoire (Ateliers châtaigne à Rocles (36kWH en 2017), Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère (9kWH en 2017), Crèche de Rosières (9kWH en 2019), Local technique de Joyeuse (26kWH en 2020), le gymnase de Joyeuse (33kWH en 2022).



© Photo ID Solaire

Production toitures Photovoltaïques

Lieu	Date d'installation	Puissance	Production en kWh	Date dernier relevé
Atelier Rocles	2018	36	68727	23/08/2023
Lablachère MEJ	2018	9	30243	23/07/2023
Crèche Rosières	2019	9	52796	11/12/2023
Local Technique Joyeuse	2020	32	121624	13/10/2023
Gymnase Joyeuse	2022	32	42117	27/02/2023

10.4 Col de Meyrand :

Le belvédère du col de Meyrand, outre le fait d'offrir un point de vue exceptionnel, constitue une des portes d'entrée du territoire des Cévennes d'Ardèche. Le belvédère d'observation aménagé dans les années 1950 est vieillissant, dégradé et nécessite une mise aux normes de sécurité. Le site rencontre des difficultés de stationnement, de cheminement (100m le long de la RD24) et manque d'interprétation afin de renseigner les visiteurs.

Le projet d'aménagement lancé en 2021 par la SPL a été repris en 2022 par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche avec l'aménagement d'un belvédère en bois de châtaignier.

Le PNR a obtenu une subvention de 80% du projet dans le cadre du Fonds avenir montagne.

L'entreprise Bois et Via a été retenue en conception-réalisation pour un montant de 120 000€ HT.

La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie accompagne le PNR sur ce projet implanté sur son territoire, la Communauté de Communes réalisera également les aménagements annexes de voirie pour lequel des financements Région et Etat sont acquis.

11 / RANDONNEES

La Communauté de communes entretien et balise près de 550 km de sentiers de randonnée en collaboration avec les communes, associations et prestataires locaux. La diversité du territoire offre de nombreuses possibilités mis en valeur avec l'aide des services de l'office de tourisme.

L'ESAT des Amandiers entretien plus de 160km de notre réseau chaque année et AMC7 réalise le balisage des circuits, près de 200km en 2023.

Faits marquant en 2023 :

La fête de la randonnée 2023 a eu lieu à Dompmnac, et malgré une météo incertaine près de 250 personnes sont venues randonner et profiter des activités proposées sur place. Des balades ont été proposé autour de la géologie et de la roche. L'association des Indompmnac à assurer une buvette tout au long de la journée, et à proposer les repas du midi en inaugurant le four à pizza. L'animation musique par Jo Figaro a été fortement apprécié. En résumé, un bilan très positif de cette édition 2023.

Les changements à venir sur la randonnée en Pays Beaume Drobie :

Des changements importants sont à prévoir sur le réseau de sentier du territoire, principalement en zone montagne « Massif Central ». Dans le cadre du programme « Avenir Montagne » pour lequel la collectivité est lauréate, plusieurs actions ont été ciblées : le développement du vtt, le changement des panneaux porte d'entrée de randonnée ainsi que la signalétique.

Le réseau de randonnées fera peau neuve avec de nouveaux circuits VTT qui seront finalisés en fin d'année 2024, suite à une étude sur les circuits réalisée par AMC7. Les communes de Payzac, Lablachère et Rocles étant visé comme ville porte d'entrée (toutefois cela ne limite pas les circuits et les départs à ces communes) c'est-à-dire départ de multiples circuits tous niveaux.

La signalétique également changée pour plus être en cohérence avec les territoires voisins et correspondant à la charte départementale. C'est plus de 800 lames et 130 mâts qui sont amené à changer sur le territoire.

Les panneaux porte d'entrée seront également renouveler dans l'année à venir permettant des faire la promotion des randonnées par communes, l'objectif étant fixé à 9 portes pour cette première tranche financée par le programme AVENIR MONTAGNE. Le graphisme des panneaux est réalisé avec Tom Joseph, basé aux Vans.

Où randonner en Pays Beaume Drobie :

Pour prévoir une randonner sur le territoire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le portail des randonnées de l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche :

<https://rando.cevennes-ardeche.com/>

Vous pouvez aussi retrouver le topoguide des randonnées en Cévennes d'Ardèche à l'Office de Tourisme (aux Vans et à Joyeuse).

12 MOBILITÉ

12.1 Lancement des études de la voie douce vers Lablachère

Le schéma directeur cyclable du sud Ardèche voté en 2022 démontre l'importance de développer les modes alternatifs à la voiture et plus respectueux de notre environnement, et ce, au quotidien. Le document qualifie l'axe Lablachère-Rosières comme prioritaire. Une première portion de voie douce a été réalisée pour l'accès au collège depuis Joyeuse. Il est maintenant nécessaire de poursuivre l'itinéraire jusque Lablachère. L'étude a commencé en au cours de l'année 2023 et se poursuit sur cette prochaine année. Des demandes de financement complémentaires sont en cours afin de pouvoir commencer les travaux.

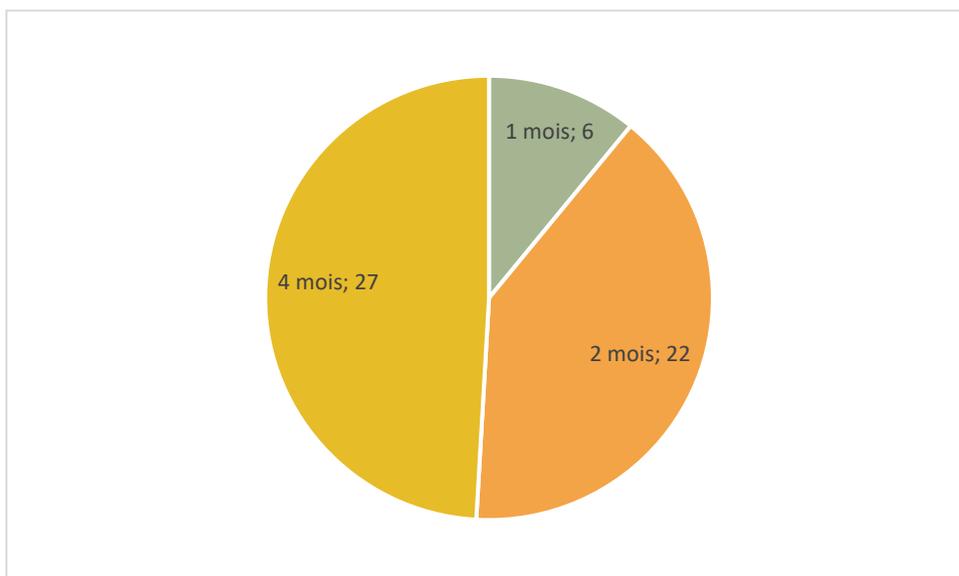
12.2 TENMOD - Véhicules partagés en milieu rural

Pour mener le projet « Véhicules partagés en milieu rural - VéPart07 », l'ALEC07 accompagne 7 territoires jusqu'en novembre 2025. La communauté de communes du Pays Beaume Drobie s'est portée volontaire afin de définir une offre de mobilité partagée localement.

Ce projet s'adresse aux collectivités, mais également aux entreprises, aux collectifs citoyens/associations et aux structures de l'insertion professionnelle. Un groupe de travail composé d'élus et amené à se réunir à différentes étapes du projet. Celui-ci pourra être ponctuellement élargi à d'autres acteurs du territoire. L'objectif étant de proposer des solutions de mobilité partagée pour éviter l'autosolisme.

12.3 Location de VAE

- Un questionnaire de satisfaction lancé en 2023 avec 35 réponses (contrat entre 2018 et 2022). Le questionnaire est dorénavant envoyé à la suite d'une location.
- 4 nouveaux VAE
- 55 contrats de location de VAE (soit 18 de plus qu'en 2022)
- Répartition des contrats par durée
- 13 prolongations de contrat
- 7 420€ de recette engendrée par la location (soit 1 860€ de plus qu'en 2022)
- 1 724.57€ de dépense pour la réparation, révision etc des VAE
- Soit un bilan positif annuel qui s'élève à 5 695,43 €.



13 / ENFANCE JEUNESSE

13.1 Le Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche (RPE)

Quelques chiffres pour 2023 :

- 78 ateliers au RPE et à l'extérieur. Ces ateliers permettent aux enfants de se rencontrer et de se confronter à l'autre, et aux assistantes maternelles de rompre avec l'isolement de leur emploi.
- 121 enfants différents accueillis lors des ateliers, sorties ou spectacles.



© CdC du pays Beauce-Drobie

Les thèmes de cette année ont permis de bons moments de partage :

- Janvier-Février : créations papiers et peinture ont amorcés l'année.
- Mars à Juin : un cycle Danses du Monde avec Association Elles Hips (7 séances) et la restitution festive lors de la fête du Relais le 17 juin (15 enfants, 8 assistantes maternelles et 29 parents).
- Janvier à Juin : « Allons dehors, l'art est dans l'air » 4 séances à la crèche des Vans. Des séances qui permettent de rencontrer l'art sous une forme inédite pour transformer notre regard sur ce qui nous entoure, dehors.
- Juin : quelques séances de motricité avec le concours de Matthieu, éducateur sportif
- Les contes avec Renée, le petit raconteur (15 séances dans l'année),
- 2 séances pour le spectacle de Noël (52 enfants et 17 assistantes maternelles)
- 1 Conférence en novembre à destination des parents employeurs et des assistantes maternelles : Nos peurs, explorons-les ! par Jean EPSTEIN (13 ass mat),
- En septembre et décembre : les sorties au jardin, au parc
- En novembre : 4 séances de Barbotine avec Charline MEYER, céramiste, dans le cadre du mois de la créativité.

Fréquentations :

- 66 assistantes maternelles en activité (Pays des Vans et Pays Beauce-Drobie) sur l'année dont 44 ont participé à au moins une activité du RPE (ateliers, conférence, Analyse de la Pratique professionnelle, ...)
- Pour Beauce Drobie cela représente **30 assistantes maternelles agréées** dont 12 participent régulièrement aux ateliers avec les enfants.
- 121 enfants différents accueillis lors des ateliers, spectacles et fête du Relais lors des 78 ateliers durant l'année. Cela représente 894 présences sur la totalité des séances proposées.

- 193 familles accueillies sur le volet Guichet Unique (recherche d'un mode d'accueil) et soutien à la fonction de Parent Employeur d'assistante maternelle

Soutien aux assistantes maternelles et Maisons d'Assistants Maternelles :

- Le soutien aux assistantes maternelles met en avant le rôle intéressant du Relais Petite enfance pour cette profession. En effet 44 assistantes maternelles (sur 66) ont fréquenté le RPE au moins une fois sur l'année pour une animation avec les enfants, une séance d'Analyse de la Pratique ou une réunion, une formation, une conférence...



© CdC du pays Beaume-Drobie

- Le RPE compte 7 MAM (Maisons d'Assistants Maternelles) dont 3 sur Beaume Drobie.
- 6 séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle avec un psychologue, (10 ass mats différentes)
- En juin, une soirée -découverte de la méthode Snoezelen. Il s'agit de proposer un espace d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir aux enfants en utilisant du matériel spécifique pour éveiller les sens (visuel, sonore, toucher). – 8 ass mats ont participé. S'en est suivi un atelier la semaine suivante et 23 enfants en ont bénéficié.
- En juin, une journée pour découvrir les neurosciences : « Enfant, éducation et neurosciences, Initiation. » - 3 assistantes maternelles ont pu assister à la journée en transversalité avec les collègues du centre de loisirs et de l'association de l'îlot Z'enfants.
- En septembre, une soirée présentant la malle handispensable (du Pôle Ressources et handicap du département) qui propose des jeux, matériels et livres autour des handicaps des enfants. Il s'agit de permettre une meilleure connaissance des outils disponibles et de les utiliser au quotidien.
- Les 2 soirées dans l'année de convivialité (15 en été et 9 en hiver ont participé)



© CdC du pays Beaume-Drobie

Le guichet unique pour les demandes en crèches :

- En 2023, le Guichet Unique a permis à 62 enfants d'intégrer les crèches de Rosières, Valgorge et Les Vans.
- Sur l'année, 129 dossiers ont été présentés en commission d'admissions, cela représente 81 familles (soit 88 enfants) ayant exprimé un besoin d'accueil en crèche sur les deux territoires.
- Pour Beaume Drobie : 48 enfants (détail par commune ci-dessous) ont demandé un accueil et 35 places ont pu être proposées dans les crèches :
 - 7 enfants nouveaux accueillis à Valgorge
 - 28 enfants nouveaux accueillis à Rosières
- Les nouveaux critères du Guichet Unique, préparés en 2022, ont été mis en place en 2023 afin de veiller à l'accès aux structures aux familles empêchées. Nous souhaitons ainsi participer à une mixité sociale au sein des crèches et permettre aux familles un retour à l'emploi, à la formation ou avoir un peu de répit au quotidien.
- Lors des 4 commissions, sur les deux territoires du RPE, 40 dossiers de familles empêchées ont été présentés, 18 ont obtenus une place.
- Pour Beaume Drobie, cela représente 9 enfants de familles empêchées accueillis en structure au cours de l'année.



© CdC du pays Beaume-Drobie

Nouveau : Toutes les demandes d'accueil ou infos petite enfance en 1 clic !

Le Relais Petite Enfance accueille les parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Depuis Janvier 2024, un formulaire est en ligne pour compléter les informations permettant à la responsable de contacter et d'orienter les familles en fonction de vos besoins d'accueil.

Il sera utile de le compléter pour une demande de liste d'assistante maternelle ou/et de place en crèche, ou encore d'un soutien à la fonction de parent employeur.

13.2 La Crèche « Mille Pattes » à Rosières

Les projets 2023 :

- Journée pédagogique autour des neurosciences avec Karine BRESSAND ; L'objectif étant d'intégrer les apports des neurosciences pour accompagner les enfants dans leur développement et leurs apprentissages grâce à des bases sur le fonctionnement du cerveau de l'enfant et des pistes pour favoriser son développement.
- Poursuite des ateliers lecture en partenariat avec Virginie de la médiathèque de Valgorge depuis l'année 2021. Partenariat avec la bibliothèque de Rosières pour l'emprunt de livre tout au long de l'année
- Formation Bibliothèque départementale permettant de poursuivre les projets autour de la lecture
- Divers intervenants sur l'année :
 - Baby-gym avec Matthieu au 1^{er} trimestre
 - Ateliers barbotine avec Charline MEYER, céramiste, dans le cadre du mois de la créativité au mois d'octobre
 - Intervenante yoga pour les tout-petits au dernier trimestre avec Marjolaine TAUS-SAT. La section des bébés a aussi pu bénéficier de cette intervention.
- Formation CNFPT tout au long de l'année

Le projet nature :

- Au mois de juin, l'équipe des Millepattes a effectué l'aménagement du jardin. Un jardin extérieur d'expérimentation, d'exploration, de jeux libres et de repos, avec un minimum de plastique, beaucoup de matériel de récupération et de matériaux naturels : coin cuisine avec évier, fait en palette, coin jardin avec des plantations afin que les enfants puissent aller entretenir les plantes et ramasser les fruits, un mur musical a été installé afin qu'ils tapent sur des casseroles et autres objets faisant du bruit et enfin un parcours de motricité a été réalisé avec des rondins de bois. Nous avons prévu dans cet espace, dans un coin ombragé, de lecture et de détente et un bac à sable est en cours de construction (réalisé par les services techniques de la collectivité).
- L'objectif étant de profiter de cet espace de verdure le plus souvent possible, en lien avec le projet pédagogique de la crèche sur le « vivre dehors », afin que les enfants profitent de l'extérieur toute l'année et par tous les temps !

L'équipe pédagogique :

- L'équipe compte à ce jour 15 agents. Durant l'année, le ménage de la structure a été externalisé.
- Durant l'année, un nouvel auxiliaire de puériculture a intégré l'équipe.
- Le poste de surencadrement pour l'accueil des enfants en situation de handicap ne sera pas renouvelé car l'enfant a été scolarisé en janvier 2024.
- Poursuite des séances d'analyses de la pratique professionnelle et mise en place de séances d'APP pour l'équipe de direction de la crèche des Millepattes, ainsi que la crèche des Marmailoux de Valgorge et la crèche des Poussins des Vans.

13.3 La Crèche « Les Marmailoux » à Valgorge

- 114512h d'accueil au total
- 225 jours d'ouverture par an
- 18 enfants différents ont été accueillis
- 5 professionnels
- 12 places d'accueil

Le chantier de construction d'une nouvelle crèche à Valgorge, à côté de la salle de la Pourette a été lancé. Ce nouvel équipement permettra d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions matérielles et un cadre pédagogique adapté.





© CdC du pays Beaume-Drobie

13.4 Le Centre de Loisirs « Les Farfadets » à Lablachère

Les activités des mercredis :



© CdC du pays Beaume-Drobie

- Activités en lien avec le mois de la créativité
- Activités créatives autour de Noël, Noël solidaire
- Ateliers pâtisserie
- Ateliers dans le jardin
- Début octobre, renouveau du jardin partagé en partenariat avec le PNR, association vie, service PAIT etc...

Vacances d'hiver 2023 :

- **3/5 ANS** : jeux de coopération au gymnase avec Matthieu (semaine 1) à la découverte des pays du nord (semaine 2)

- **Les 6/12 ans** : « animaux de la forêt », emprunte. Reproduction à la craie (semaine 1) à la découverte de nouveaux sports avec Matthieu au gymnase (semaine 2)

Vacances de printemps 2023 :

- 3/5 ans : “merveille au naturel” : atelier dans le jardin (semaine 1), artisan, artisan : rencontre avec les commerçants de Lablachère (semaine 2)
- 6/12 ans : “apprenti sorcier” semaine 1, sport au gymnase (semaine 2)
- Vendredi 14/04 rencontre avec le service jeunesse
- le 20/04 piscine pour les 6/12 ans
- Pour l’ensemble des groupes, intercentre avec Valgorge les 12 et 19 avril

Vacances d’automne 2023 :

- Dans le cadre du mois de la créativité les enfants ont pu participer à des ateliers de réalisation d’oreillers avec une intervenante (Amelie DENIS) pour les 3/5 ans la semaine 1. La semaine 2, les enfants se sont initiés à la cuisine, au maquillage etc.. sur le thème d'Halloween.
- Pour les 6/11 ans les enfants ont pu bénéficier de l’accueil du centre imaginaire dans le cadre du mois de la créativité et un atelier BD a été proposé la semaine 1. Atelier VTT en partenariat avec le CREPS de Vallon Pont D’ARC.

Eté 2023 :

- Pour l’ensemble des groupes, des thèmes à la semaine étaient proposés.
- Cette année, les sorties étaient communes pour les 2 groupes.
- Spectacle “Wacanda et ses petits indiens” avec Caroline DROT
- Séances piscine les mercredis pour les 6/12 ans et les jeudis pour les 3/5 ans.
- Un été chaud mais riche
- Intercentre organisé par le collectif directeur SUD ARDECHE à Vivier
- Location de jeux géants en bois sur la semaine.
- Intervention de Caroline FONTI (art thérapeute) : le masque de mon émotion

Séjours 6/11 à Coucouron :

- 22 enfants âgés de 6 à 11 ans ont pu partir en camping gestion libre accompagnés de Matthieu, animateur référent, Perrine animatrice permanente, Saïda et Olivier animateur stagiaire.
- Les activités principales : Vélo-rail, rencontres inter-centres avec l’ACM de Coucouron, sortie au parc du chat botté.
- Ce séjour était en gestion libre, les enfants ont pu découvrir toutes les notions d’un camping (nuitée en tentes, confection des repas, gestion collective, cohabitation au camping...)

Accueil des enfants porteurs de handicap/différents :

- Une belle évolution dans l’accompagnement des enfants.
- Chacun fait des progrès à son rythme.
- Le travail en lien avec le référent nous permet d’avancer dans la réflexion.
- Il reste encore à travailler sur des outils, des aménagements pertinents pour l’ensemble des enfants.
- Les familles concernées sont satisfaites de l’accueil qui est proposé à leur enfant.

Perspectives :

- Redynamiser le partenariat en lien avec coin nature partager
- L'année 2024 sera une année de changement et de renouvellement de l'équipe et surtout de pérenniser les emplois
- Accompagner au mieux les nouveaux arrivants, dans le cadre de leur formation et poursuivre l'accompagnement mis en place pour les animateurs en formation.
- Redynamiser les passerelles avec la crèche et le service jeunesse

13.5 Le Centre de Loisirs « Le Ricochet » à Valgorge

- 30 places maximum
- 2 professionnels / + contrats saisonniers
- Accueil des enfants de 3 à 11 ans
- 62 enfants différents ont été accueillis
- 96 jours d'ouverture par an (mercredis et vacances)

13.6 Le Service Jeunesse Itinérant 12/17 ans

- 36 places maximum
- 2 professionnels / + contrats saisonniers
- Accueil des jeunes de 12 à 17 ans : 172 jeunes accueillis (112 à l'appart' et 60 au collège)
- Accueil des jeunes de 18 à 25 ans : 15 (projet création association-sport essentiellement)
- 187 jeunes différents au total ont été accueillis
- Des permanences hebdomadaires au collège
- 271 jours d'ouverture par an (mercredis, vendredis, samedis et vacances)
- De nombreux projets menés : Webradio, échange culturel avec Metz, association e-sport, actions passerelles avec les centres de loisirs,
- Des sorties et des stages (mangas, escalade en autre), participation à des événements locaux, soirées parents et ados.

13.7 Aide au BAFA

- Chaque année, la Communauté de Commune permet à 6 jeunes du territoire de pouvoir passer le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation).
- Une aide à la hauteur de 450€ est proposée aux jeunes voulant entrer dans le dispositif BAFA.
- Un accompagnement est mis en place par l'accueil de loisirs pour l'ensemble des stages obligatoires soit :
 - 1 stage théorique de 8 jours en internat en lien avec un organisme de formation
 - 1 stage pratique de 15 jours minimum à faire au centre de loisirs
 - 1 stage d'approfondissement de 6 jours à faire en internat en lien avec un organisme de formation
- Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une démarche et formation et peut-être de susciter des vocations.

13.8 Point Information Jeunesse

- Permanence le mercredi après-midi au service jeunesse à Joyeuse

- 1 professionnelle
- Accueil des jeunes de 12 à 25 ans
- Environ 60 jeunes accueillis par an
- Permanences au collège
- 42 permanences par an

13.9 Actions de soutien à la parentalité menées par l'association l'îlot Z'Enfants

- Le LAEP à Lablachère : 42 accueils, en moyenne 15 enfants par accueils, 106 enfants différents sur l'année.
- Café des Familles : 27 accueils 129 familles différentes accueillies dans l'année.
- Ilot partage : 17 accueils proposés (7 annulés) sur des thématiques diverses autour de la grossesse, la naissance et le maternage. Espace intime entre 2 et 4 personnes par accueils.
- Ateliers parents/enfants : 9 ateliers parents enfants en une séance ou en cycle de 5/6 séances proposés dans l'année (entre 6 et 9 familles par ateliers)
- Ateliers parents/bébé/futurs parents : 8 ateliers proposés sur le portage, la danse, le massage ou encore les signes. (Entre 4 et 6 familles par ateliers)
- Ateliers parents : 1 atelier avec le planning familial autour de "parler de sexualité avec les enfants" (11 familles)
- Chahut en famille : 6 séances (entre 8 et 14 familles par chahut)
- Ciné jeune public : 12 séances en partenariat avec le cinéma des Vans (en moyenne 30 entrées par séance). A l'arrêt cet automne suite à la fermeture du cinéma. Mise en place en janvier 2024 d'un partenariat avec le cinéma de Rosières.
- Et aussi, l'îlot livres : partenariat avec les médiathèques de Joyeuse et des Vans et Lire & Faire Lire, un espace lecture 1 fois par mois au café des familles ; l'espace motricité animé par un salarié de l'asso une fois par mois au café des familles.
- Co-organisation du mois de la créativité : mobilisation des habitants, le projet "aller vers", les ateliers déco, la programmation, la com, ... en 2023 près d'une vingtaine de bénévoles mobilisés sur l'événement.
- Co animation du réseau parentalité : une rencontre en 2023 sur comment organiser, partager, les ressources pour les familles sur le territoire, à destination des parents et des professionnels.
- 30 bénévoles
- 300 familles bénéficiaires
- 8 salariés (2ETP)

13.10 Mois de la créativité en Beaume-Drobie

- Co organisé par les services culture et enfance de la communauté de communes et l'association l'îlot z'enfants, nous proposons chaque année 4 temps forts culturels sur les places de villages de la communauté de communes, cette année nous sommes allés à Loubaresse, Chandolas, Payzac et Rosières. Nous remarquons que de nombreuses familles se déplacent sur le territoire pour participer à ces événements et que cette formule permet de capter un public que nous ne connaissons pas spécialement dans les structures ; parents, grands-parents, jeunes...
- Sur le thème de la peur, les enfants et les familles ont pu explorer les arts visuels et l'image animée en partenariat avec l'équipée et le polinno.

- Toutes les structures petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité du territoire ont été impliquées depuis le début du projet.
- Quelques infos :
 - 4 temps forts
 - Partenariats multiples : culture, enfance, parentalité, écoles ...
 - Des conférences à destination des familles et des professionnels
 - Des Ateliers, expos pour les enfants et leurs familles
 - 1261 participants
 - 460 parents
 - 740 enfants
 - 20 salariés
 - 18 intervenants
 - 67 parents bénévoles

Actions collectives Famille menées par le Centre socioculturel Le Ricochet

- Les actions collectives familles sont proposées dans tous les centres sociaux
- 3 conférences à destination des familles proposées
- 2 temps d'échanges et 1 sortie culturelle
- Près de 30 familles accueillies
- 1 salarié à ½ temps, éducatrice spécialisée
- Participation à l'animation du réseau parentalité

14 / SPORT

14.1 Salle multisports :

- La première compétition officielle départementale d'Escalade a eu lieu en Novembre avec 130 participants
- Les sept associations sont toujours accueillies au sein de la salle pour proposer des activités variées à tous publics :



© CdC du pays Beaume-Drobie

- ESCALADE : 230 licenciés (+15%) en 2023, dont 110 jeunes utilisateurs de l'équipement
- BASKET-BALL : 15 licenciés adultes loisirs pratiquent le mercredi soir, et une cinquantaine d'enfants le mercredi après-midi
- HANDBALL : une vingtaine d'enfants (+100%) pratiquent en matinée le samedi dont 10 U 15. Un stage vacances a été organisé à la Toussaint
- VOLLEY-BALL : 20 licenciés adulte loisir qui permettent la création de 2 équipes qui jouent le championnat FSGT, une quinzaine de jeunes répartis sur deux groupes d'âge. Un plateau M13 a été organisé en Octobre, et un autre aura lieu le Samedi 13 Janvier. Un tournoi d'halloween a également été organisé.
- BADMINTON : Un créneau jeune (6) /adulte débutant a été mis en place, de nombreux nouveaux licenciés pour celui-ci, dont une grande majorité de femmes. La fréquentation du créneau adulte confirmé a elle aussi augmenté. Un tournoi d'halloween a eu lieu,
- TENNIS DE TABLE : 1 groupe constitué de 10/12 enfants/adultes débutants et une quarantaine d'adultes en soirée. Un tournoi amical de fin d'année a eu lieu mercredi 20 Décembre. Un autre sera certainement organisé à Pâques et en fin d'année. L'association n'a pas pour but une croissance excessive, et vise plutôt à continuer à pratiquer dans un cadre amical.
- BABY GYM : Pour la baby-gym, on peut noter une légère progression, 10 enfants participent aux séances sur 2 groupes d'âge. Une psycho-motricienne pourrait être appelée à

intervenir sur certaines séances. La réflexion autour de l'achat et du stockage de modules de motricité pourrait être bénéfique à l'activité.

AS (Association sportive du collège) : créneau de 13 à 15h tous les mercredis 80 licenciés dont 50% de filles

14.2 Cycles d'initiation sportive :

Depuis Septembre 2023 la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie propose des cycles d'initiation sportive à différentes structures, notamment les écoles du territoire.

Deux propositions ont été mises en place pour s'adapter aux besoins de ces dernières. Un éducateur sportif accueille des groupes de scolaires au sein de la Salle Multisports du Pays Beaume Drobie, ou bien ce dernier se déplace pour la tenue de séances sportives.



© CdC du pays Beaume-Drobie

Cycles proposés en 2023 :

- 1 cycle multisports (vacances de pâques) à destination du centre de loisirs Intercommunal "Les Farfadets"
- 1 cycle motricité (vacances de février) à destination des 3-5 ans du centre de loisirs Intercommunal "Les Farfadets"
- 1 cycle badminton (vacances de février) à destination des 6-11 ans du centre de loisirs Intercommunal "Les Farfadets"
- Passage du SRAV pendant les vacances de la Toussaint à destination des 6-11 ans du centre de loisirs Intercommunal "Les Farfadets"
- 1 cycle de développement de la motricité avec les enfants de la crèche intercommunale "Milles Pattes"
- 1 cycle d'initiation au Tchoukball de 6 semaines pour l'école de Vernon à l'Automne

- 1 intervention hebdomadaire à l'école de Payzac pour l'enseignement du Savoir Rouler A Vélo avec les CP/CE1, et des séances de motricité avec les maternelles du 6 Novembre au 18 Décembre

14.3 Savoir rouler à vélo

Savoir rouler à vélo, tout comme le programme savoir nager, le programme autour du vélo vise à former tous les élèves avant l'entrée au collège. Des financements à destination des communes sont possible grâce au programme Génération vélo, la collectivité propose également un accompagnement via l'éducateur sportif, agent de la collectivité, pour dispenser les premiers enseignements du programme.

15 / ASSOCIATIONS

Organisation du Salon des Associations à la salle multisports :

- Le Samedi 09 Septembre 2023 le salon des associations et des Sports du Pays Beaume Drobie (7ème édition) a eu lieu pour la première fois au sein de la Salle Multisports.
- De 14 à 18h, 66 Associations ont tenu un stand de présentation de leurs activités regroupant de nombreuses thématiques (culture, social, santé, environnement, sport...), et plus de 600 visiteurs étaient présents dans cet espace aménagé spécialement pour l'événement. Une buvette tenue par les jeunes du Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie permettant au public de se désaltérer ou de manger un morceau.
- Une réussite pour la première édition sur un nouveau site, qui permet d'envisager de belles années pour cette manifestation rassemblant de nombreux habitants de notre territoire, et qui démontre le dynamisme du tissu associatif local. C'était également l'occasion de faire découvrir ce bâtiment, chaleureux de par son ossature bois, à une population qui ne fréquente pas le gymnase via les différentes associations utilisatrices.
- Cet espace de plus de 1500m2 dédié à la pratique sportive permet de s'exercer au Badminton, Tennis de table, handball, Basketball, Volleyball, à l'Escalade, ou encore à la Babygym. En configuration « événementiel », une moquette vient recouvrir le sol sportif de la salle pour permettre l'installation des stands et la circulation du public.
- Enfin, suite à l'essai des différents ateliers mis en place par les clubs sportifs présents, 10 enfants ont remporté un bon PASS'SPORT d'une valeur de 50 Euros, offert par la Communauté de Communes, pour une prise de licences dans une association sportive locale.



© CdC du pays Beaume Drobie

16 / FRANCE SERVICES

France service à Joyeuse, menée par Amesud :

- 2 salariés
- 1161 usagers accueillis
- 91% ont plus de 45 ans
- 78 % des publics vivent en Beaume Drobie
- 78% des usagers ont totalement été accompagné au numérique
- Pour la moitié des usagers, les demandes relèvent du social, santé, retraite (MSA, Caf, retraite, CPAM...)
- Ateliers numériques UDAF : ½ journée par mois depuis septembre
- Temps d'attente rdv : 10 à 15 jours



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France service à Valgorge, menée par le centre socioculturel Le Ricochet

- 2 salariés
- 617 usagers accueillis
- 83% ont plus de 45 ans
- 78 % des publics vivent en Beaume Drobie
- 48% des usagers ont totalement été accompagné au numérique
- Pour la moitié des usagers, les demandes relèvent du social, santé, retraite (MSA, Caf, retraite, CPAM...)
- Ateliers numériques UDAF : 21 ateliers proposés et 12 participants
- Temps d'attente rdv : 3 jours

17 / DECHETS MENAGERS



RAPPORT D'ACTIVITE 2023 Service Déchets Ménagers

Population municipale INSEE 2022 : 9 222 habitants

Ordures ménagères

2 132 tonnes collectées
Soit 231 Kg par habitant



-240 tonnes en 1 an !

Moyenne nationale
254 Kg/an/hab

Pour rappel en 2022 = 2 372 tonnes

Recyclables

560 tonnes collectées
Soit 60,70 Kg par habitant



+110 tonnes en 1 an !

Moyenne nationale
109 Kg/an/hab

21% taux de refus en PBD
25% moyenne SICToBA

Pour rappel en 2022 = 450 tonnes

Verre

600 tonnes collectées
Soit : 74,7 Kg par an/hab



-63 tonnes en 1 an !

Moyenne nationale
22Kg/an/hab

Pour rappel en 2022 = 663 tonnes

Carton bruns

Tonnages non communiqués
Flux mutualisé avec les dépôts
de carton en déchetterie.



Pour rappel en 2021 = 90,4 tonnes

Communication

Le journal de « monsieur Déchets » : Parution en décembre
Articles de presse et sur les réseaux sociaux
MODECOM 2023 : Autopsie de la poubelle verte
Extension de la collecte des cartons bruns (bacs bleus)
Matrice des coûts réalisée avec l'ADEME
Mise en place de la régie prolongée
Mise en place de la mensualisation pour les usagers
Modification des tournées de collecte
Mise en place nettoyage des conteneurs en régie
Présentation du logiciel AC Déchets

Administratif

Mise à jour des fichiers rôles des communes
Mise à jour des fichiers d'adressage pour les factures
Emission des factures pour les usagers du service
Mise à jour des fichiers rôles des professionnels
Recherche des nouveaux redevables
Courriers aux administrés ne respectant pas les consignes
de collecte des bacs jaunes et des cartons bruns

Ressources humaines

1 responsable de service
2 agents de facturation
1 chef de collecte
6 agents de collecte + 2 saisonniers
1 agent technique / Ambassadeur
de tri

Contactez nous

Responsable de service :
environnement@pays-beaumedrobie.com
04 82 11 00 04
Service facturation :
- om@pays-beaumedrobie.com
- dm@pays-beaumedrobie.com
04 75 89 80 80
www.pays-beaumedrobie.com

18 / TRANSITION ECOLOGIQUE : TEPOS

Territoire à Energie Positive (TEPOS), le programme de transition énergétique Tepos Sud Ardèche réunit les trois communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et les Gorges de l'Ardèche. Démarré en avril 2022, il se compose des 4 axes de travail suivant : rénovation énergétique des bâtiments, énergie renouvelable, mobilité, et participation citoyenne. Début 2023, face à l'ampleur des sujets à traiter et les moyens à disposition, le comité de pilotage Tepos a décidé de recentrer le travail sur seulement deux axes : la rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que le financement de la transition. Pour cela, les projets détaillés ci-dessous ont été mis en œuvre.

Axe de travail 1.1 Rénovation énergétique des bâtiments publics

Rénover « un bâtiment public par commune d'ici 2030 », c'est l'objectif établi par les élus dans la phase de préfiguration du Tepos. Il s'agit du projet le plus opérationnel du Tepos sur lequel les élus de chaque commune du territoire ont un pouvoir d'agir direct.

Pour atteindre cet objectif, la démarche la plus courante est de faire réaliser par un bureau d'étude un « Schéma Directeur Immobilier Énergétique » (SDIE). Il s'agit d'un inventaire et d'une priorisation des travaux sur les bâtiments publics réalisé par un bureau d'étude extérieur. Ce type d'étude coûte plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euro en fonction du nombre de bâtiments, et le financement est partiellement pris en charge par des subventions, lesquelles induisent des contraintes de délais sur la facturation (cas de l'appel à projet Actee en 2022-2023). Pour remédier à la charge financière de ce type d'étude externalisé, l'équipe Tepos a imaginé une démarche basée sur la participation active des élus en créant un accompagnement collectif permettant la montée en compétence de ces derniers pour piloter par eux-mêmes la rénovation de leur biens publics. Cette innovation basée sur la symbiose entre des animations d'intelligence collective alterné avec la création d'outils techniques sur mesure, a permis d'approcher un résultat équivalent à un SDIE, tout en mobilisant près de 70% des communes du territoire.

Pour mener ce projet au plus proche des communes, le Tepos a fait appel à un stagiaire en alternance de février à octobre 2023. Grâce au binôme formé avec la cheffe de projet, l'équipe a été en mesure d'élaborer le programme de formations-actions à destination du réseau « d'élus référents transition énergétique » composé de 1 à 2 élus représentant chaque commune ». Cette démarche a rencontré un franc succès, car sur les 94 élus communaux inscrits dans ce réseau à l'échelle du Tepos Sud Ardèche, 75 élus ont été actifs ou très actifs dans la démarche Tepos en participant à plus des deux tiers des réunions en soirée et des ateliers de travail en journée.

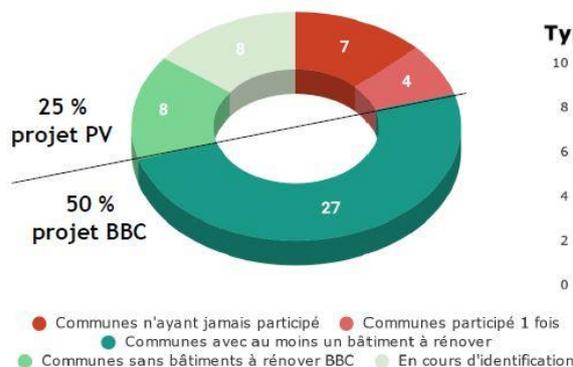
Le programme de formations-actions était composé de 4 modules : facture d'énergie de la commune, formation à la rénovation BBC, financement des rénovations publiques, projets photovoltaïques communaux. L'objectif de ces 4 étapes était de faire construire progressivement par les élus, un inventaire documenté de leurs bâtiments et cela pour les 54 communes (actuellement environ 350 bâtiments répertoriés, liste non exhaustives). Grâce aux outils d'analyses créés par le Tepos (graphique automatique des factures d'énergie sur 5 ans, évaluation du niveau d'isolation et des coûts de travaux...) les élus ont pu identifier par eux-mêmes les bâtiments qualifiés de « passoires énergétiques », et in fine, constituer à l'échelle du Tepos un portefeuille de 41 projets de rénovation. Le dernier module de cette « formation-action Tepos Sud Ardèche » a eu lieu en octobre 2023. Initialement, le projet devait se poursuivre grâce à l'embauche d'un économiste de flux prenant la suite du stagiaire, dans le but de poursuivre le travail en binôme avec la cheffe de projet, permettant la construction d'outils sur mesure et de contenus de formation à destination des élus communaux. Ce recrutement qui a été mis en pause faute de candidatures suffisantes réceptionnées entre juillet et octobre 2023. Par la suite, la question de la collaboration complémentaire avec le SDE a donné lieu à des échanges du Copil Tepos avec le syndicat, qui souhaite être le seul porteur de l'ensemble des

postes d'économies de flux à l'échelle départementale. La subvention accordée au Tepos pour le recrutement a été mise en pause, et à l'heure actuelle la question du recrutement du poste par le SDE est toujours en cours de discussion.

Par conséquent, le programme de formation-actions auprès du réseau d'élus référents transition énergétique par commune n'a pas eu de suite ; hormis un module « bilan 2023 » animé seulement par la cheffe de projet en février 2024 mais sans contenu technique. A l'heure actuelle, le portefeuille des 41 projets est suspendu ainsi que le suivi des élus communaux. A noter que cette démarche très innovante de former les élus communaux avec des animations coopératives a attiré l'attention de nombreux acteurs Auvergne-Rhône-Alpes qui sollicitent des retours d'expériences. Un webinaire avec le CLER (Réseau national pour la transition énergétique) au sujet de la méthode du Tepos Sud Ardèche est prévu le 27 Juin prochain.

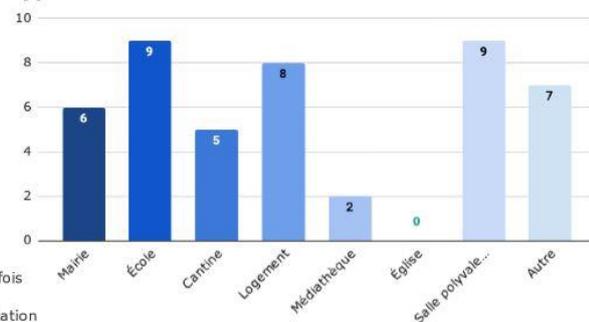
Résultat QUANTITATIF : un portefeuille de 41 projets

Communes avec un projet BBC :



Nombre de projets = 41 bâtiments

Types de bâtiments à rénover



- 50% des communes (=27) ont identifié un bâtiment à rénover
- 8 communes sans projet bâtiment BBC mais PV ?
- 8 autres en cours d'identification du projet

41 bâtiments sur 27 communes ont été identifiés à rénover (total supérieur car de nombreux bâtiments ont plusieurs usages)

Axe de travail 1.2 Rénovation énergétique des logements privés

Réaliser « 330 rénovations énergétiques basse consommation chaque année » : c'est l'objectif que doit atteindre les trois communautés de communes du Tepos Sud Ardèche proportionnellement aux objectifs nationaux de transition énergétique. Aujourd'hui, ce type de rénovation très performante serait inférieur à une dizaine par an sur notre territoire. Pour réussir ce défi, la question du financement des travaux est apparue comme centrale et le comité de pilotage du Tepos, composé des trois Président et Vice-Président à la transition et des agents des trois collectivités, ont choisi d'explorer les différentes possibilités déjà expérimentées dans d'autres collectivités de plus grandes envergures, telle que le mécanisme du « Tiers-Financement ».

Ainsi, à l'automne 2023, la cheffe de projet en partenariat avec les différents spécialistes de la rénovation énergétique à l'échelle nationale, a élaboré un cahier des charges pour un étude de faisabilité d'offre de « tiers-financement » adapté aux habitants de l'Ardèche.

Cette étude s'inscrit dans le contexte fortement évolutif du financement et de l'accompagnement à la rénovation des logements privés. En effet, le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH-Rénofuté), subit des évolutions importantes ainsi que l'arrivée de prestataires privés sur ce secteur (MAR-Mon Accompagnateurs Rénov').

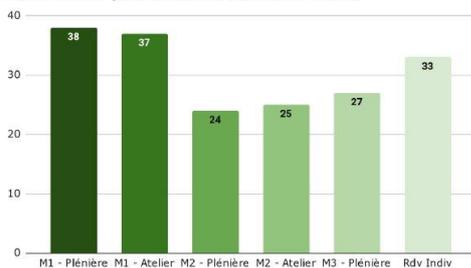
L'étude qui a démarré en 2024 comprends dans son cahier des charges 3 phases visant à aboutir à une offre de financement pour les travaux des particuliers, en partenariat avec des acteurs bancaires, et distribué par les structures locales dans leur procédure d'accompagnement aux particuliers.

La prochaine réunion aura lieu de 20 Juin 2024 et réunira les membres du Tepos, le bureau d'étude, et les acteurs de l'habitat de l'Ardèche. Le projet vise à déterminer la faisabilité d'une mise en œuvre à l'horizon 2025, auprès des habitants du territoire pour leur permettre d'accéder à des financements pour la rénovation énergétique de leurs logements.

Résultats QUALITATIF : mobilisation des élus sur 9 mois



Communes présentes aux évènements



Sur l'ensemble des évènements : participation systématique de 45% à 70% des communes



80% des communes (43/54) ont intégré la démarche Tepos.

- 0 ou 1 seul évènement = 11
- 2 ou 3 évènements = 13
- 4 évènements ou plus = 30 communes



94 élus référencés (seulement 3 communes sans référents)

- 21 élus inactifs (mais remplacé binôme)
- 40 élus actifs (1 à 3 évènements)
- 35 élus très actifs (4 évènements ou plus)

Priorisation des actions – Janvier 2023 :

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE des bâtiments publics (communes) et privés (habitants)	Bâtiment public (= 54 communes + 3 communautés de communes)
	Objectif : 1 bâtiment rénové en BBC/communes d'ici 2030 Méthode : 1) Un réseau d'élus « référents transition énergétique » par commune 2) Une étude de modèle économique sur l'autofinancement des travaux publics et modalités Tiers-Financement/CPE/MGPE-PD
	Habitat privé (= accompagner la rénovation des logements des particuliers)
ÉNERGIE RENOUVELABLE	Objectif : 330 logements privés rénovés en BBC/an d'ici 2030 Méthode : 3) Étude de faisabilité du Tiers-Financement : avance de trésorerie pour financer les travaux de rénovation basse consommation + accompagnement des particuliers
	Accompagnement des pro du BTP Méthode : mise en lien avec les acteurs
MOBILITÉ	À développer
MOBILISATION CITOYENNE	Externalisé à l'ALEC07 : Programme TenMod (véhicule partagé en milieu rural) À développer

20 / ADMINISTRATION GENERALE

20.1 Statuts

Par délibération n° C-202307-076 du 18 juillet 2023 les statuts de la communauté ont été actualisé au regard des actions et projets.

20.2 Assemblées :

En 2023, il y a eu 7 conseils communautaires le 31 janvier à Saint Genest de Beauzon, 11 avril à Vernon, 30 mai à Beaumont, 18 juillet à Sablières, 27 septembre à Valgorge, 7 novembre à Rocles et 19 décembre à Planzolles et 159 délibérations de prises.

Il y eu 11 réunions du bureau communautaire (1^{er} mercredi matin du mois) et 2 délibérations de prises. Le Président a pris 8 décisions (finances) et 80 arrêtés

20.3 Marchés publics

Service Com- manditaire	Référence consultat°	Intitulé du marché (ob- jet)	Type de procédure	Allotissement ***		Nb plis reçus	Réf acte attributif	Opérateur économique at- tributaire	Date de No- tification	Montant HT	Montant TTC	Durée du marché ou Délais d'exe
				N°	Désignation lot							
Rando	2023-02-01	Entretien sentiers de rando	MAPA	1	Débroussaillage	1	C-202304-053	ESAT LES AMANDIERS 07200 Lachapelle s/Aubenas	27/04/2023	119 058,09 €	142 869,71 €	3 ans
				2	Balisage et signalétique	2	C-202304-053	SARL AMC7 07230 Chandolas	02/05/2023	21 486,00 €	25 783,20 €	3 ans
Rando	2023-03-02	Conception portes d'entrée	Gré à gré	1		0	Déclaration sans suite					
Technique	2023-04-03	Moe Aménagement voie douce accès Lablachère / collège	MAPA	1		4	C-202305-067	SARL RCI 30100 ALES	13/06/2023	36 100,00 €	43 320,00 €	130 semaines
Administration	2023-05-04	Etude assurances	Gré à gré	1		1	Délégation Président	AFC Consultants 84000 AVIGNON	01/06/2023	3 720,00 €	4 464,00 €	avant le 30/10/23
Biodiversité	2023-05-05	Etude odonates	Gré à gré	1		1	Délégation Président	ODONAT'URE 07110 JOANNAS	03/05/2023	7 500,00 €	7 500,00 €	avant le 31/01/24
Technique	2023-09-06	Entretien systèmes de chauffage, clim et CTA	Gré à gré	1		4	Délégation Pré- sident	Hervé Thermique 07200 Lachapelle s/Aubenas	11/10/2023	17 483,00 €	20 979,60 €	2 ans
Grpmnt de Cde	2023-09-07	Prestations d'assurance	MAPA	1	DAB	1	C-202311-127	SMACL 79031 NIORT	16/11/2023		17 230,08 €	
				2	RC	1	C-202311-127	SMACL 79031 NIORT	16/11/2023		4 946,34 €	
				3	FA	1	C-202311-127	SMACL 79031 NIORT	16/11/2023		28 469,74 €	36 mois
EJ	2023-11-08	Sols souples - Crèche Millepattes	Gré à gré	1		1	Délégation Président	GOUNON 07210 Chomerac	12/12/2023	49 812,97 €	59 775,56 €	12 mois

Lettres de commandes et devis signés (marchés passés de gré à gré)

Commanditaire		Objet
EJ		Dalles de sol gymnase
Administration		Mobilier de bureau
Technique		Transpalette
EJ		Reprise bardage MEJ
EJ		Vérification des installations sportives

Attributaire	Date signature	Montant HT	Montant TTC
MF Distribution 07200 Aubenas	22/05/2023	15 500,00 €	18 600,00 €
Sud Bureau 07200 Aubenas	20/02/2023	2 126,62 €	2 551,94 €
Centre TVI 26000 Valence	22/05/2023	780	936,00 €
Eymin Isolation 26100 Roman s/Isère	28/11/2023	19725,52	23 670,62 €
Acritec 38430 Moirans	13/12/2023	408,6	490,32 €

21 / Informatique et réseaux

Introduction :

En 2023, beaucoup de « chantiers » informatiques ont été initiés. Certains répondant à l'urgence de l'obsolescence technologique, d'autres à de nouvelles contraintes de cybersécurité, de réglementations, mais aussi à l'intégration future de nouveaux bâtiments.

En parallèle, l'assistance quotidienne des agents, la maintenance, l'amélioration continue des réseaux informatiques internes et la veille technologique, ont été assurés.

Serveurs internes et stockages partagés :

Le 31 décembre 2023, nos deux serveurs, sous Windows Serveur 2012, du siège, et du local technique, devaient prendre leur retraite !

En effet, Windows n'assurerait plus les mises à jour de sécurité pour ces systèmes d'exploitation après cette date.

Pour rappel, ces deux serveurs proposaient du stockage partagé, un support de sauvegarde des ordinateurs et, pour celui du siège, l'hébergement de l'ancien logiciel de gestion MAGNUS (Berger Levreau).

Après études, le service informatique et la direction ont optés pour un stockage partagé, généralisé à l'ensemble des services, et, surtout, accessible depuis tous les différents sites de la Communauté de Communes ainsi que depuis l'extérieur via un VPN installé sur les machines mobiles.

Quant à MAGNUS, il a été traité comme « une archive », c'est-à-dire, consultable dès que nécessaire par l'ensemble des services concernés, avec sa propre machine dédiée.

Cybersécurité :

L'état des lieux complet, en termes de sécurité informatique, cybersécurité et protection des réseaux de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, n'a pas porté satisfaction pourrait-on dire. En effet, l'ANSSI, et le service dédié à la cybersécurité de la gendarmerie, nous ont fait parvenir des questionnaires tests, qui ont révélés beaucoup de points urgents d'améliorations nécessaires à la sécurité informatique.

Le premier point traité a été celui de la sécurité des boîtes emails @pays-beaumedrobie.com, via une société MAILINBLACK, basée en France.

Les filtres des emails entrants proposés par cette société, assurent la sécurité contre les emails frauduleux (Spearphishing), les tentatives de phishing, les SPAMS, la validation de plusieurs expéditeurs connus par l'utilisateur, ect... Chaque utilisateur (boîte email) dispose d'un accès à une interface lui permettant de valider ses expéditeurs, vérifier ses SPAMS et emails bloqués. Le service informatique dispose d'une interface de management lui permettant, à la demande, de valider certains emails bloqués en SPAMS et Spearphishing.

Le second point de sécurité traité, a été celui d'un mot de passe d'ouverture de session fort !! Unique, personnel, communiqué sous conditions, ce mot de passe devait être créé par les agents eux-mêmes, avec des exigences fixées par le service informatique. La campagne a débuté en Novembre 2023, pour s'achever en janvier 2024.

Un autre point de sécurité abordé et à l'étude en cette fin d'année 2023, a été les accès d'ordinateurs, et autres appareils, extérieurs à la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie à notre réseaux

interne. (Accès internet via WIFI et filaire). Courant 2024, les réseaux seront séparés pour renforcer la sécurité interne de notre réseau informatique.

Les organismes d'aides publiques (conseil, plateforme d'aide) à la cybersécurité, demande à ce que des actions soient mises en place, et rappellent qu'en cas de cyber-attaque, la collectivité doit pouvoir fournir des scénarios de sortie de crises. Cependant, toutes ces aides et supports de sorties de crises seront nulles si la collectivité n'est pas conforme à la RGPD, la réglementation européenne sur la protection des données.

Mise en conformité RGPD de la collectivité :

Depuis 2018, tous les organismes publics, les collectivités territoriales et services à la personne, doivent, comme dans le privé, être conforme à la RGPD. Jusqu'ici aucun contrôle de l'état, ou de la CNIL, n'a été fait.

Tant qu'il n'y a pas de problèmes de vols de données et/ou de pertes de données, pas besoin de rendre de comptes...

Mais en cas de cyberattaque, le législateur vérifiera, en premier lieu, cette conformité RGPD. Si l'on n'est pas conforme, la collectivité recevra une amende pouvant aller jusqu'à 150000 euros. Sans compter les plaintes possibles des administrés...

Du coup, le chantier de mise en conformité a été lancé !

Nous avons un DPO nommé depuis 2018 mais, comme la plupart des collectivités, il n'avait pas le temps et les connaissances pour assurer cette énorme mission ! Numérian (inforoutes Ardèche) ont un service de mise en conformité RGPD des collectivités. Ils se proposent, par délégation, d'endosser ce rôle de DPO, et ainsi de piloter, de suivre et d'amener jusqu'à la mise en conformité tous les services de la collectivité.

C'est pourquoi, comme tous les services, le service informatique à ses missions de mise en conformité, et surtout la mise en place et le déploiement d'outils informatiques conformes à la réglementation, comme :

- L'abandon de Gmail et des services associés (Drive, Agenda Google,) en trouvant des solutions similaires à ces services, mais de manière à être conforme à la RGPD ;
- La création d'espaces de stockages de travail des agents, et des services, avec droits d'accès conditionnels ;
- Participer à la rédaction d'une charte informatique destinée aux utilisateurs d'outils numériques (ordinateurs, téléphones, boîtes emails, données et stockages) mis à disposition, pour leurs missions, par la collectivité ;
- La gestion des sauvegardes des données partagées de travail ;
- La séparation des WIFI privés et publiques ;
- La création de mots de passes forts pour les réseaux WIFI privés ;

Réseaux informatiques :

En 2023 l'état des lieux et la création de schémas réseaux pour tous les sites de la collectivité, a fait le bilan de baies de brassages équipées et câblées anarchiquement, apportant leurs lots de déconvenues en cas de pannes ou de modifications nécessaires.

Le relevé des besoins et la planification de leur reprise complète ont été faites, et seront mises en application au 1^{er} semestre 2024.

L'OT sera placé dans un réseau informatique à part de la collectivité, renforçant la sécurité et la pérennité du réseau interne.

La salle de réunion du local technique du Fadas sera équipée d'une borne WIFI publique. Cela permettra d'offrir la connexion internet au plus grand nombre de participants, et/ou d'intervenants extérieures à la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, tout en assurant la séparation des réseaux « privés » (internes à la Collectivité) et répondant à la réglementation de fourniture d'un réseau « publique », accessible au plus grand nombre. Un point de plus dans la maîtrise des risques cyber sur notre réseau informatique.

Suivi du déploiement fibre dans les communes de la Collectivité :

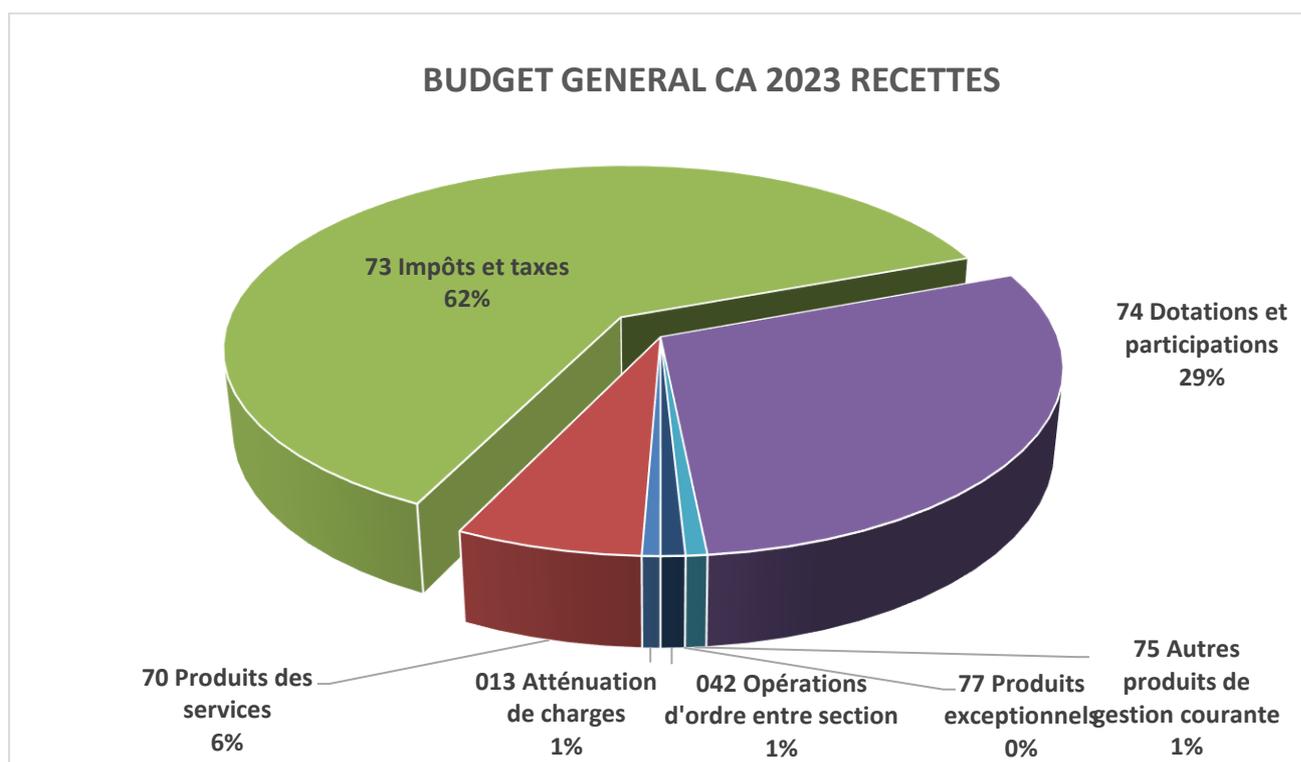
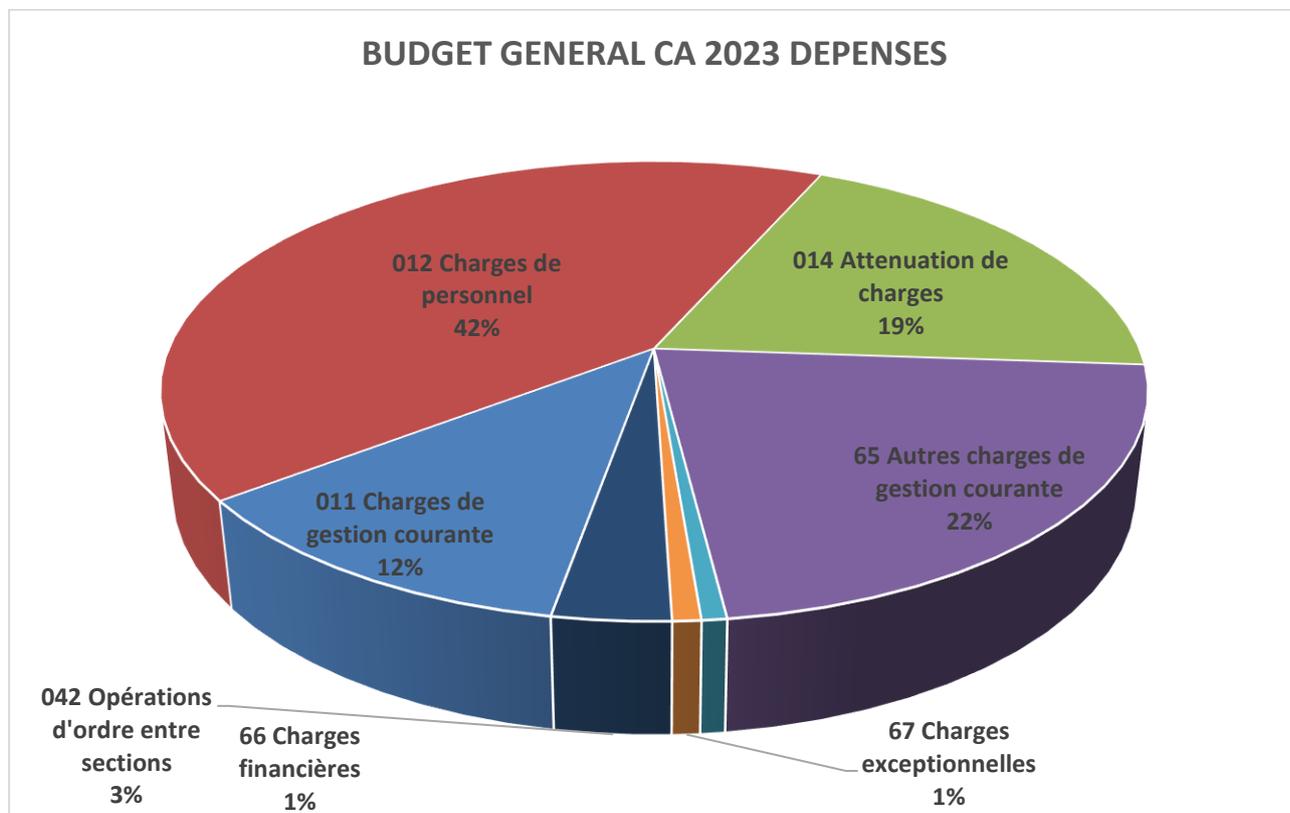
Depuis le déménagement de la Médiathèque de Joyeuse (janvier 2023), le service informatique suit le déploiement fibre dans les communes de la collectivité. Cette tâche était autrefois confiée au service technique / bâtiment de la collectivité.

Dorénavant, le service informatique représente la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie au sein des réunions en mairie, auxquelles il participe avec les différents acteurs du déploiement et les élus des communes concernées.

22 / FINANCES : Comptes administratifs 2023

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

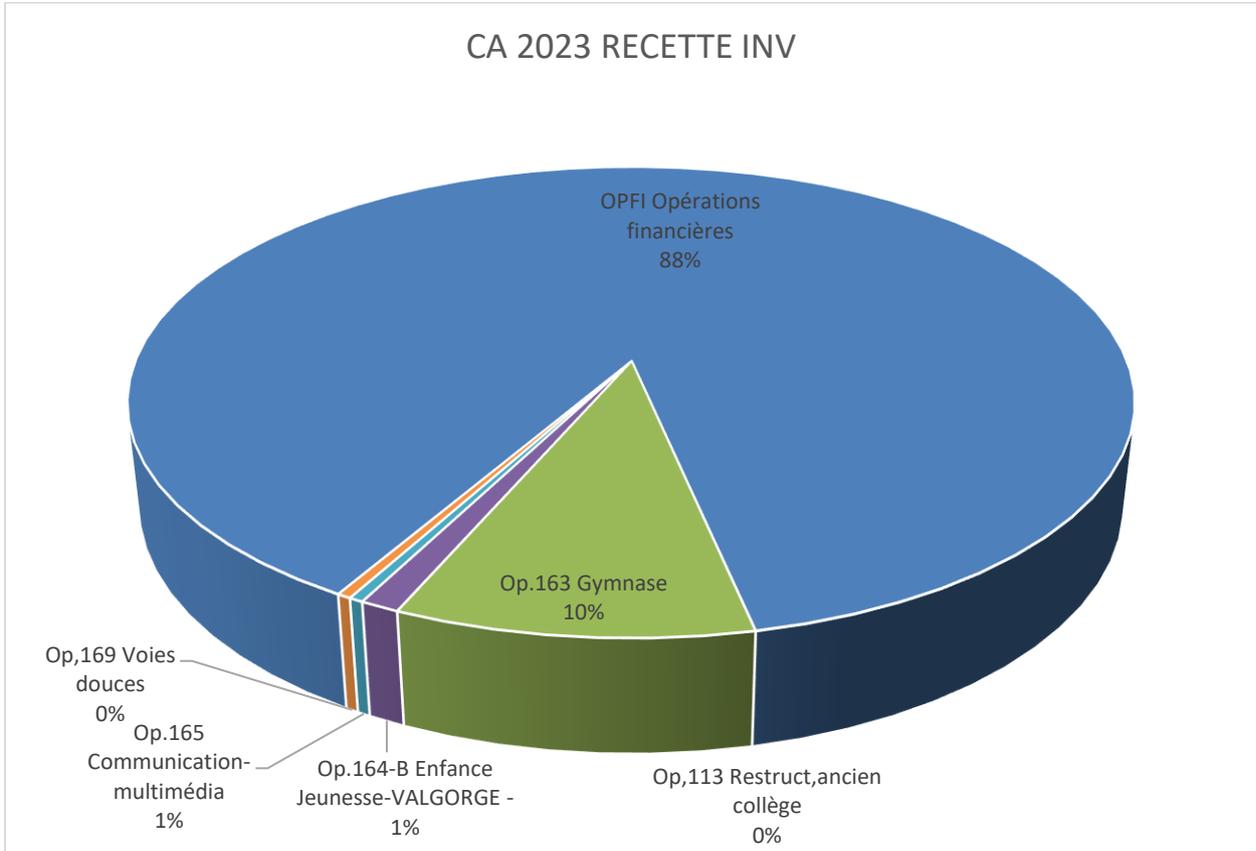
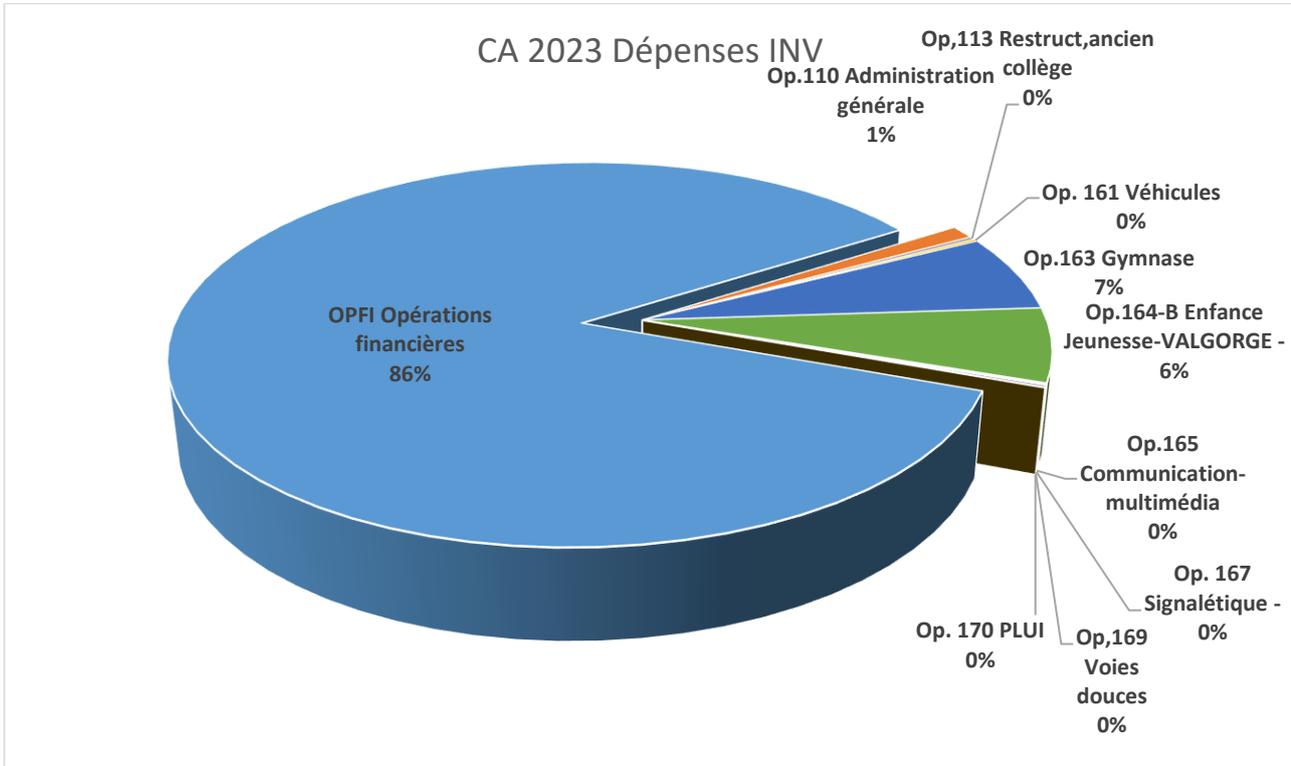


		BP 2023	CA 2023
DEPENSES		6 233 488 €	5 252 872 €
011	Charges de gestion courante	710 942 €	620 806 €
012	Charges de personnel	2 209 561 €	2 207 389 €
014	Atténuation de charges	1 050 763 €	1 025 792 €
65	Autres charges de gestion courante	1 200 566 €	1 148 683 €
66	Charges financières	37 800 €	37 236 €
67	Charges exceptionnelles	46 000 €	41 327 €
042	Opérations d'ordre entre sections	186 904 €	171 639 €
023	Virement à la section d'investiss.	790 952 €	
		BP 2023	CA 2023
RECETTES		6 233 488 €	5 441 847 €
013	Atténuation de charges	33 715 €	42 913 €
70	Produits des services	345 800 €	343 729 €
73	Impôts et taxes	3 340 375 €	3 358 723 €
74	Dotations et participations	1 570 058 €	1 608 384 €
75	Autres produits de gestion courante	39 432 €	49 127 €
77	Produits exceptionnels	100 €	100 €
042	Opérations d'ordre entre section	45 000 €	38 871 €
002	Excédent antérieur reporté	859 008 €	859 008 €
	Résultat de l'exercice		188 974 €
	Résultat de clôture		1 047 982 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la hausse des produits fiscaux ont permis de dégager un excédent en 2023. Toutefois la situation reste fragile et les mesures d'économie doivent se poursuivre.

Le résultat de clôture en fonctionnement intègre le transfert du résultat du budget annexe tourisme qui a été dissous.

Section d'investissement



		Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
		BP 2023	CA 2023	BP 2023	CA 2023
OPFI	Opérations financières	5 804 194,00 €	4 439 685,96 €	6 539 018 €	4 994 337,17 €
Op.110	Administration générale	83 281,00 €	58 354,57 €		
Op,113	Restruct, ancien collèè	112 478,00 €	13 936,44 €		
Op. 161	Véhicules	10 800,00 €	10 244,20 €	7 200 €	
Op.163	Gymnase	374 034,00 €	337 529,82 €	444 604 €	552 056,41 €
Op.164-A	Enfance Jeunesse-LABLACHERE -	15 000,00 €	4 978,75 €		
Op.164-B	Enfance Jeunesse-VALGORGE -	751 624,00 €	325 896,53 €	548 389 €	61 404,10 €
Op.164-C	Enfance Jeunesse-ROSIERES -	5 000,00 €	3 570,81 €		
Op.165	Communication-multimédia	11 000,00 €	4 694,16 €		22 329,84 €
Op. 167	Signalétique -	105 600,00 €	4 560,00 €	60 600 €	
Op,169	Voies douces	79 200,00 €	8 160,00 €	85 400 €	22 005,11 €
Op. 170	PLUI	2 000,00 €	552,00 €		
TOTAL	Section	7 685 211,00 €	5 212 163,24 €	7 685 211 €	5 652 132,63 €
Résultat Investissement					439 969,39 €
Résultat de clôture			657 795 €		

Budget annexe DECHETS MENAGERS

Section de fonctionnement

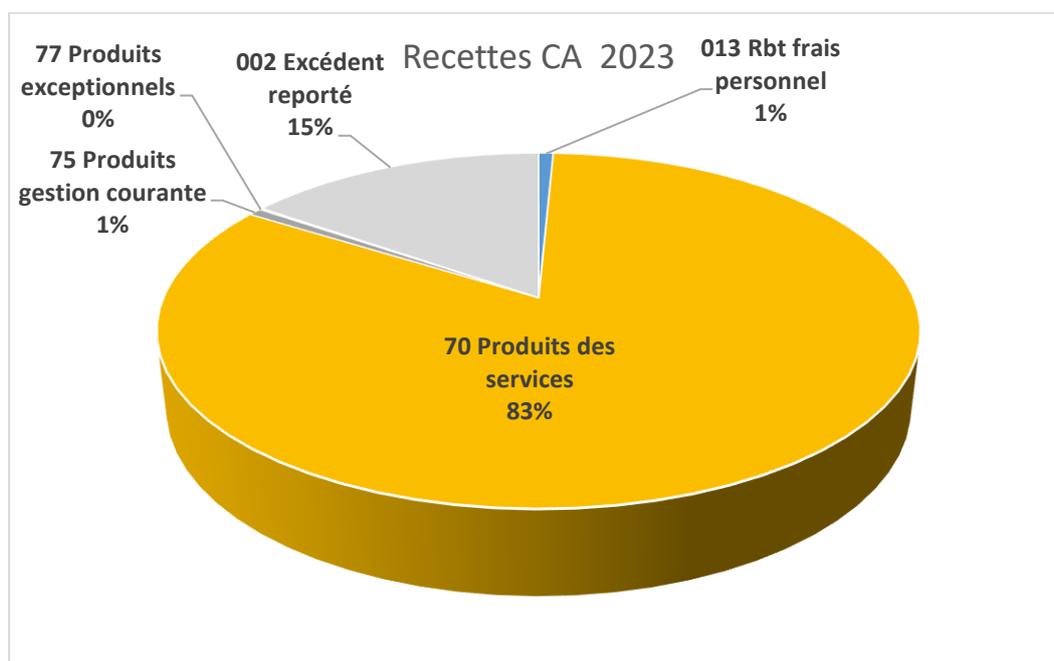
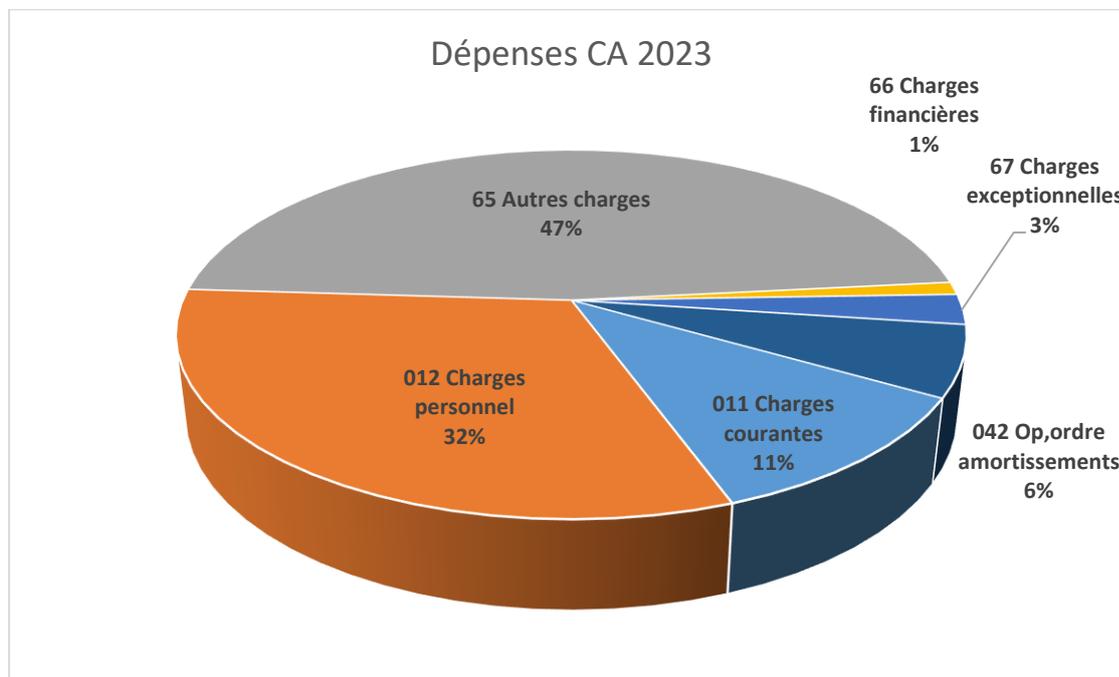
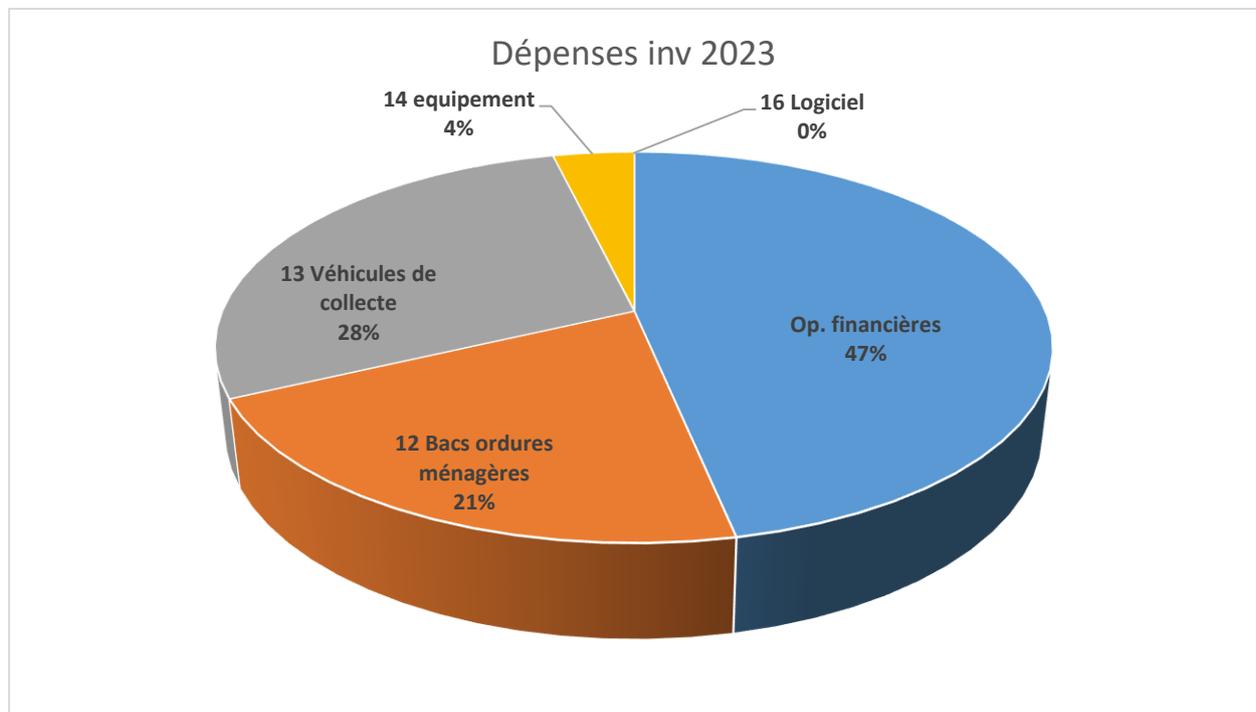


Tableau récapitulatif

Dépenses		TOTAL 2023	CA 2023
011	Charges courantes	234 800 €	199 313,53 €
012	Charges personnel	588 700 €	565 314,86 €
65	Autres charges	904 700 €	849 081,67 €
66	Charges financières	23 700 €	19 859,94 €
67	Charges exceptionnelles	59 300 €	47 664,05 €
68	Dépréciations impayés	40 000 €	
042	Op, ordre amortissements	111 917 €	111 238,70 €

023	Virement investissement	105 750 €	
022	Dépenses imprévues	21 159 €	
	TOTAL	2 090 026 €	1 792 472,75 €
Recettes		TOTAL 2023	CA 2023
013	Rbt frais personnel	3 500,00 €	15 275,22 €
70	Produits des services	1 739 800 €	1 721 420,98 €
75	Produits gestion courante	7 750 €	14 053,17 €
77	Produits exceptionnels	4 200 €	2 910,25 €
78	Reprises dotation impayés	15 000 €	
042	Op, ordre	5 000 €	
002	Excédent reporté	314 776 €	314 775 €
	TOTAL	2 090 026 €	2 068 435,08 €
	Solde exécution		-38 813,13 €
	Solde cumulé		275 962,33 €

Section d'investissement

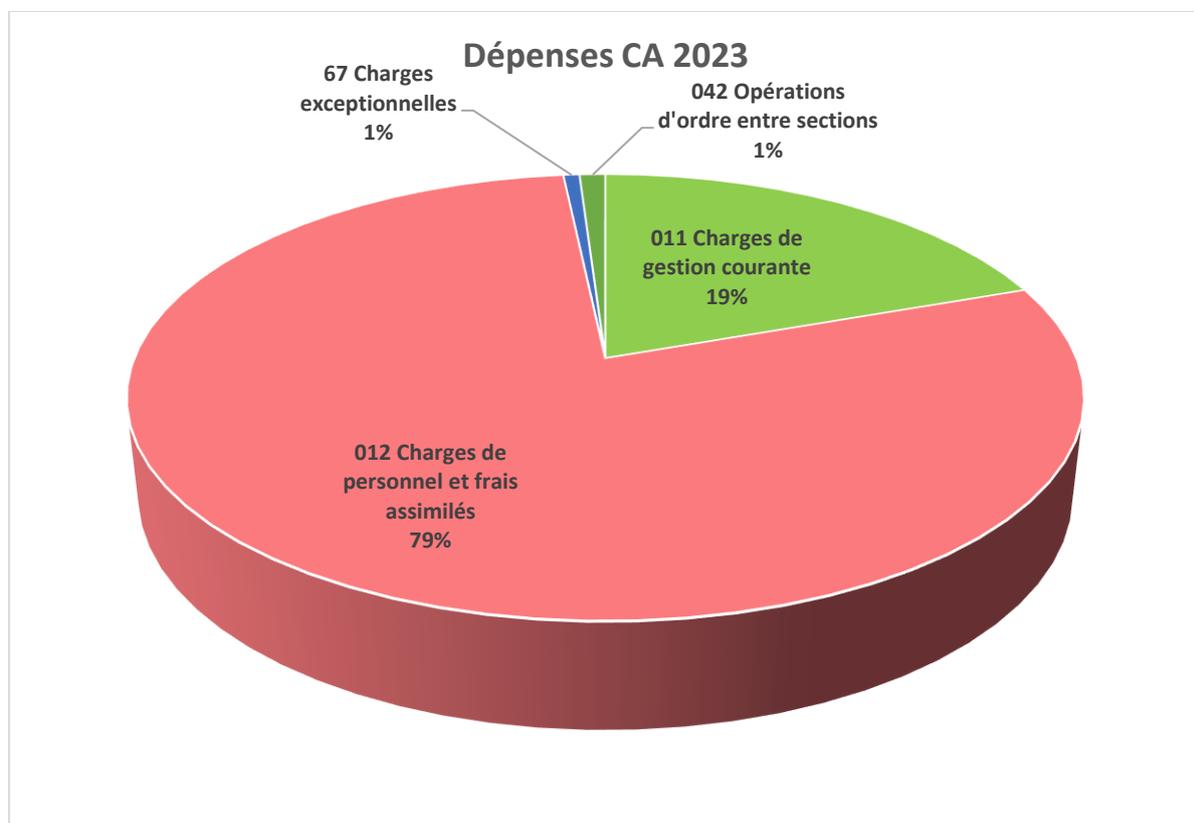


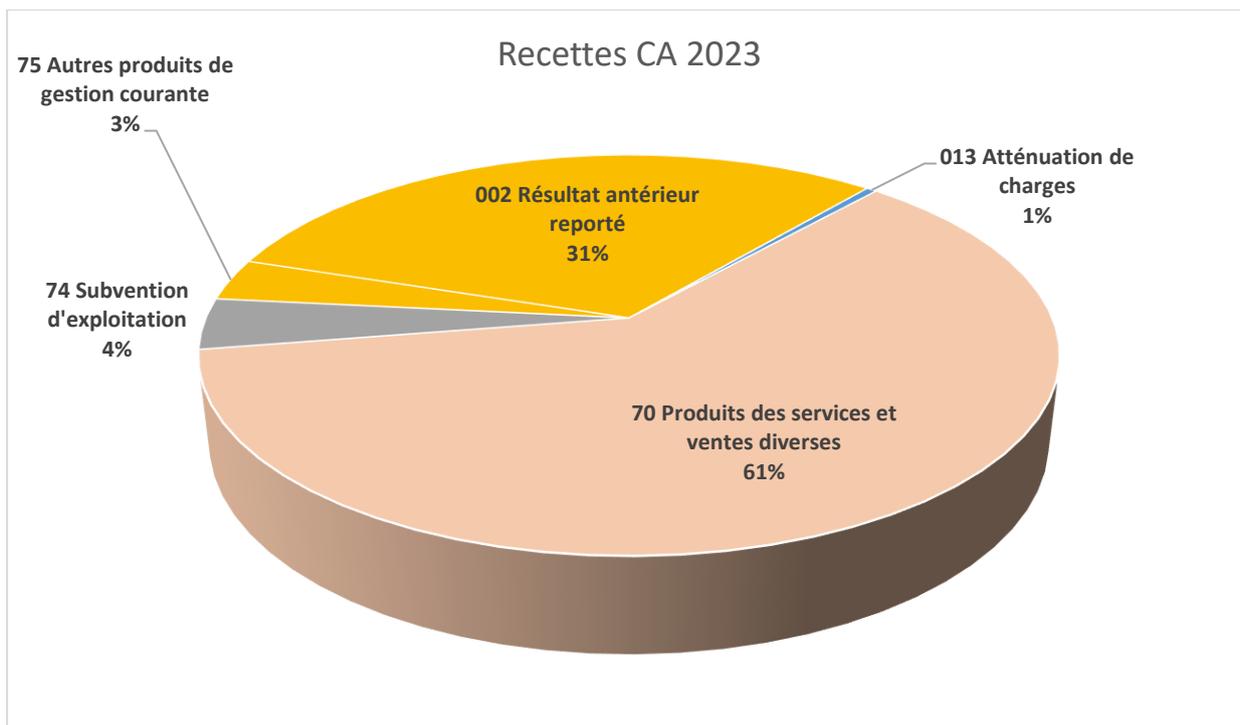
		Dépenses		Recettes		Solde d'exécution 2023
		BP 2023	Réalisé 2023	BP 2023	Réalisé 2023	
	Op. Financières	199 483 €	67 445,08 €	355 577,00 €	268 714,78 €	
12	Bacs ordures ménagères	45 406,00 €	30 576,00 €			
13	Véhicules de collecte	44 500,00 €	40 800,00 €			

14	Equipement	23 188,00 €	5 409,26 €			
16	Logiciel	10 000,00 €				
TOTAL SECTION		322 577,00 €	144 230,34 €	355 577,00 €	268 714,78 €	124 484,44 €
Résultat de clôture		11 668,44 €				

Budget annexe SPANC

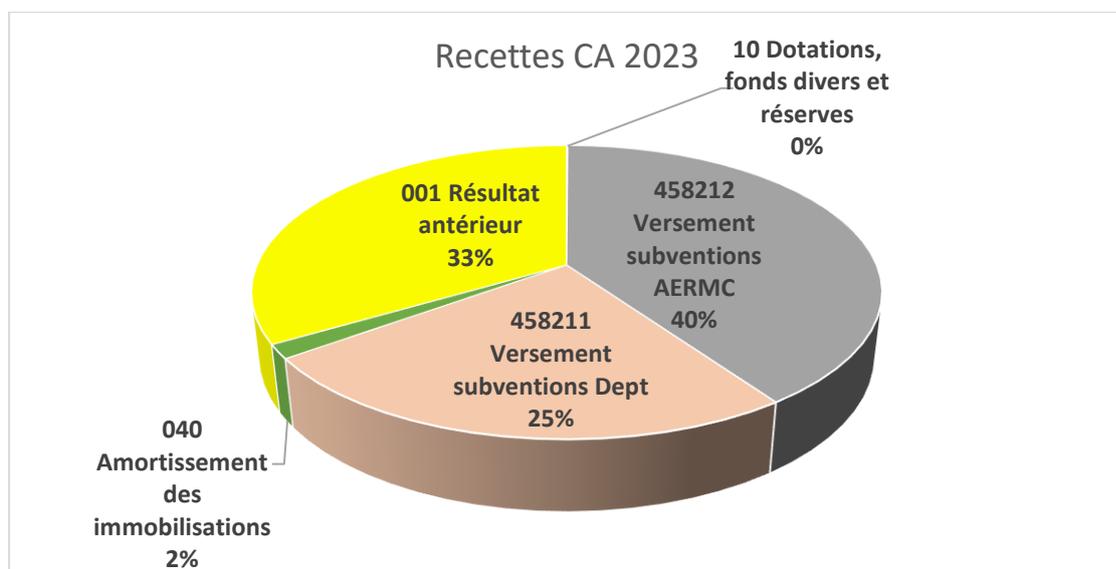
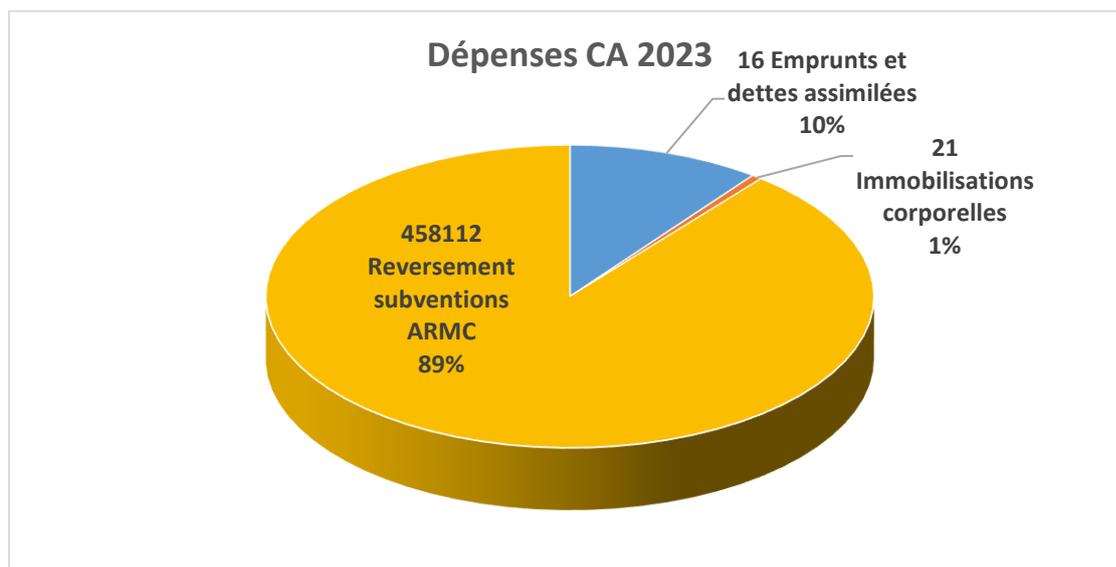
Section de fonctionnement





Dépenses		Crédit 2023	CA 2023
011	Charges de gestion courante	12 400,00 €	11 719,35 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 870,00 €	47 110,57 €
65	Autres charges de gestion courante	600,00 €	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	505 €	385 €
042	Opérations d'ordre entre sections	650,00 €	615,72 €
022	022 Dépenses imprévues	1 533,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	2 350,00 €	
002	Résultat antérieur reporté		
TOTAL des dépenses		68 908 €	59 830,64 €
Recettes		Crédit 2023	CA 2023
013	Atténuation de charges		301,11 €
70	Produits des services et ventes diverses	46 975,00 €	39 715,00 €
74	Subvention d'exploitation	900,00 €	2 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	750,00 €	2 216,50 €
77	Produits exceptionnels		
78	Reprise sur amort et provisions		
042	Opérations d'ordre entre sections		
002	Résultat antérieur reporté	20 283 €	20 282 €
TOTAL des recettes		68 908 €	65 215 €
Solde de l'exercice			-14 898,03 €
Solde cumulé			5 384,23 €

Section d'investissement



Dépenses		TOTAL 2023	Réalisé au 15/11/2023
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	12 693,00 €	162,00 €
020	Dépenses imprévues	750,00 €	
458112	Reversement subventions ARMC	29 700,00 €	26 052,12 €
458111	Reversement subventions Département	5 000,00 €	
Total des dépenses		51 143,00 €	29 214,12 €

Recettes		TOTAL 2023	Réalisé au 15/11/2023
1641	Emprunt en euros		
10	Dotations, fonds divers et réserves		26,57 €
458212	Versement subventions AERMC	29 700,00 €	16 152,12 €
458211	Versement subventions Dépt	5 000,00 €	9 900,00 €
021	Virement de la section d'exploitation	2 350,00 €	
040	Amortissement des immobilisations	650,00 €	615,72 €

001	Résultat antérieur	13 443 €	13 443,74 €
Sous -Total des recettes		37 700 €	26 694,41 €
Total des recettes		51 143 €	40 138,15 €
Solde d'exécution			10 924,03 €
Solde cumulé			10 924,03 €

Budget annexe ATELIERS ECONOMIQUES

Section de fonctionnement

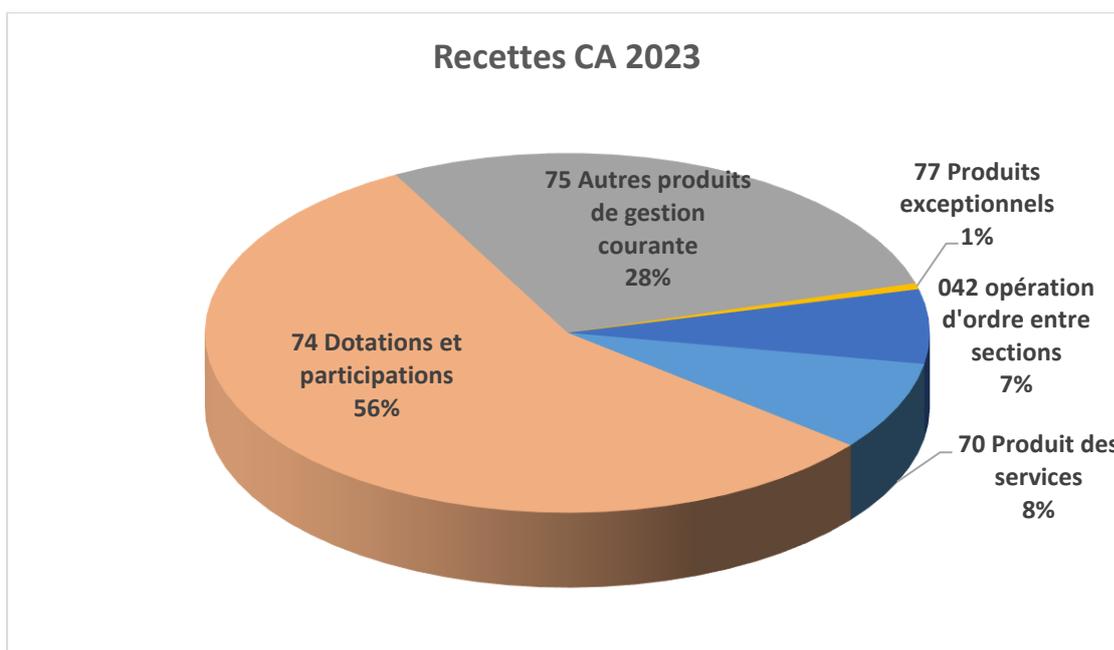
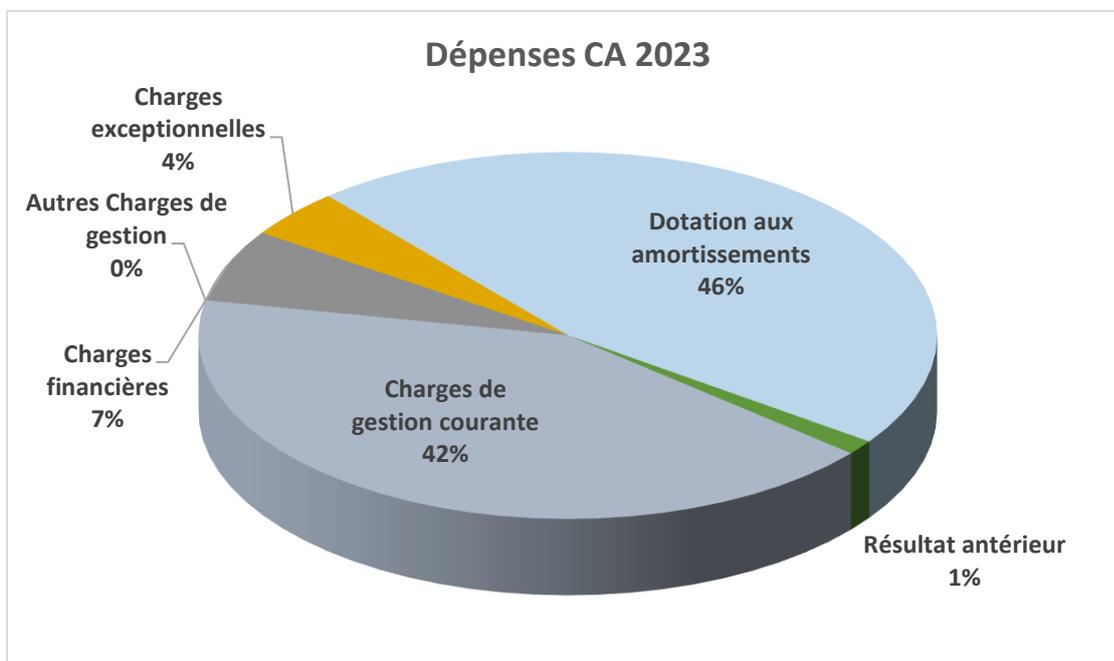
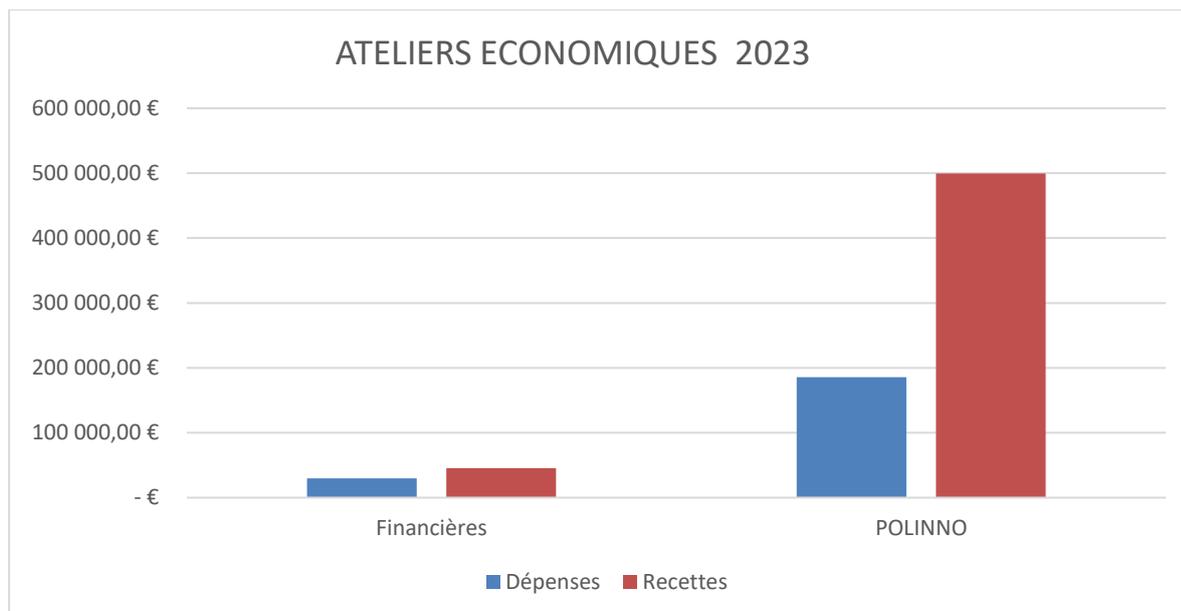


Tableau récapitulatif

		Budget 2023	CA 2023
DEPENSES		185 624 €	97 405,14 €
011	Charges de gestion courante	89 160 €	41 401,01 €
65	Autres Charges de gestion	5 €	3,42 €
66	Charges financières	7 200 €	6 287,16 €
67	Charges exceptionnelles	4 620 €	4 235,08 €
042	Dotations aux amortissements	40 000 €	45 478,47 €
022	Dépenses imprévues	100 €	
023	Virement à la section d'investiss.	43 265 €	
002	Résultat antérieur	1 274 €	1 273,32 €
RECETTES		185 624 €	106 393,09 €
70	Produit des services	20 500 €	8 466,21 €
74	Dotations et participations	112 700 €	60 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	29 277 €	30 230,16 €
77	Produits exceptionnels	13 000 €	591,22 €
042	Opération d'ordre entre sections	10 147 €	7 105,50 €
002	Résultat antérieur		
	Résultat de l'exercice		8 987,95
	Résultat de clôture 2023		7 714,63

Section d'investissement



Opération		Dépenses		Recettes	
		BP 2023	CA 2023	BP 2023	CA 2023
00	Financières	338 597 €	29 849,62 €	432 067,00 €	45 478,47 €
21	POLINNO	1 079 582 €	185 445,83 €	1 241 556 €	499 532,35 €
TOTAL SECTION		1 418 179 €	215 295,45 €	1 673 623 €	545 010,82 €
		Résultat de l'exercice		329 715,37 €	
		Résultat de clôture		586 462,38 €	

Budget annexe TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES

Section de fonctionnement

		BP 2023	CA 2023
DEPENSES		81 152 €	2 542,77 €
011	Charges de gestion courante	2 550 €	292,56 €
042	Opérations d'ordre entre sections	10 000 €	2 250 €
023	Virement à la section d'investiss.	68 102 €	
RECETTES		81 152 €	80 033,00 €
70	Vente production	21 700 €	20 581,70 €
75	Produits courants		
002	Résultat antérieur	59 452 €	59 451,30 €
Solde de l'exercice			18 038,93 €
Solde cumulé			77 490,23 €

Section d'investissement

Dépenses		Budget 2023	CA 2023
16	Dettes assimilés	4 500 €	4 500 €
	Opérations d'investissement	99 255 €	0,00 €
Total des dépenses		103 755 €	4 500 €
Recettes		Budget 2023	CA 2023
16	Dettes assimilés	22 741,00 €	
040	Opérations d'ordre entre section 28154	10 000 €	2 250,21 €
021	Virement de la section de fct	68 102 €	
001	Résultat d'investissement reporté	2 912 €	2911,12
Total des recettes		103 755 €	2 250,21 €
Solde d'exécution			-2 249,79 €
Résultat de clôture			661,33 €

Budget annexe ZONES D'ACTIVITES

Section de fonctionnement

		BP 2023	CA 2023
DEPENSES		1 620 608,00 €	277 370,19 €
011	Charges de gestion courante	388 500 €	104 015,63 €
042	Opérations d'ordre entre sections	808 708 €	173 354,56 €
023	Virement à la section d'investiss.	423 400 €	
		BP 2023	
RECETTES		1 620 608 €	711 887,41 €
70	Vente terrains à aménager	300 000 €	
74	Dotations et participations	123 400 €	
75	Produits courants		681,05 €
042	Opérations d'ordre entre sections	590 017 €	104 015,63 €
002	Résultat antérieur	607 191 €	607 190,73 €
Résultat de l'exercice			-172 673,51 €
Résultat de clôture			434 517,22 €

Section d'investissement

		Dépenses		Recettes	
		BP 2023	CA 2023	BP 2023	CA 2023
16	Emprunt				
040	Opérations d'ordre entre section	590 017,00 €	104 015,63 €	808 708,00 €	173 354,56 €
001	Résultat reporté	731 052,00 €	731 051,44 €		
TOTAL SECTION		1 321 069 €	835 067,07 €	808 708 €	173 354,56 €
Résultat exercice			69 338,93 €		
Résultat clôture			- 661 712,51 €		